

LA RENTRÉE SCOLAIRE REPORTÉE  
**Ce sera le 21  
septembre  
prochain**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

AGRESSION CONTRE UN INDIVIDU  
À OUM EL-BOUAGHI  
**Trois  
suspects sous  
les verrous**

P 24

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 13 août 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6518 - 22<sup>e</sup> année

P 4

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE (IATF 2025) À ALGER

# Les préparatifs vont bon train

Bénéficiant d'un grand intérêt et du soutien des autorités algériennes sous la direction du président Tebboune, cet événement marquera une nouvelle étape dans l'émancipation économique de l'Afrique.

LIRE EN PAGE 2

UNE ANCIENNE MINISTRE SOUS LE COUP D'UNE PLAINTE  
POUR PROPOS RACISTES VISANT LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE

## La France xénophobe mise à nu

*Décidément, une partie de la France est en train de retrouver son essence coloniale, barbare, raciste et xénophobe. Les attaques contre le musulman, le basané, l'immigré figurent aujourd'hui en bonne place du menu des chaînes de télévision propagandiste de Boloré et Drahi.*

LIRE EN PAGE 3

► PILLAGE DES RESSOURCES  
SAHRAOUIES  
**Paris épinglée**

P 4

ENCORE UN ENFANT QUI SUCCOMBE  
À LA MALNUTRITION À GHAZA



**Témoin  
d'une famine  
orchestrée**

P 5

UTILISATION DE L'IA DANS  
L'ORIENTATION RELIGIEUSE  
ET LA FATWA

**Belmehdi  
insiste sur  
la régulation**

P 4

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA,  
CET APRÈS-MIDI À 16H30

**Kirname, le  
mâle gris sur  
du velours**

P 21

PH : DR

Noëlle Lenoir

L'ÉDITO

La France qui n'est plus ni un régime présidentiel, ni un régime parlementaire, navigue à vue. C'est l'Élysée qui est contraint de s'aligner sur les orientations du gouvernement. Non l'inverse. Lequel gouvernement est placé « en liberté surveillée » par les partis politiques siégeant à l'assemblée. Laquelle assemblée est, elle-même, paralysée par l'absence de majorité. Profitant de cette situation anarchique les ambitions personnelles d'un personnel politique s'étalent au grand jour et se marchent sur les pieds. La situation économique est tellement désastreuse que la réduction des jours fériés prend des allures de solution miracle. Un grand mouvement appelle à « bloquer tout » le 10 septembre prochain. C'est la panique. L'Élysée ne sait plus comment s'en sortir. Tenter une autre dissolution de l'assemblée dans l'espoir d'en rétablir le fonctionnement est trop risquée pour l'Élysée. Tous les observateurs s'accordent à dire que la France restera dans l'immobilisme jusqu'en 2027, « sauf complications ! » comme diraient les médecins. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, des signes de confusions (ou de diver-

## La valise ou... les OQTF

sions) apparaissent dans toutes les structures du régime français. Au point où la France ne respecte plus le droit international. Après le « don » du Sahara occidental au Maroc, les inepties françaises se sont poursuivies. Le 26 juillet dernier, un communiqué de notre ministère des Affaires étrangères avait fait état d'une « persistance des entraves rencontrées par l'ambassade d'Algérie à Paris quant à l'acheminement et à la récupération des valises diplomatiques, en violation des obligations internationales du gouvernement français... ces entraves (ont été) étendues aux postes consulaires algériens, en dépit de l'engagement pris par le Quai d'Orsay de faire en sorte que cette mesure soit reconsidérée ». L'Algérie réplique

en appliquant le principe de réciprocité. Nous venons d'apprendre, toujours de source algérienne, que le 7 août dernier le ministère français des Affaires étrangères a proposé à la diplomatie algérienne « une nouvelle procédure temporaire en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens ». Celle-ci confirme, on ne peut mieux, l'effritement des institutions françaises. Comment ? Alors que « la décision initiale ayant privé les agents algériens de leurs badges d'accès (qui) constituait déjà une mesure discriminatoire ». (La partie française) tente de remédier à ce traitement discriminatoire par l'adoption d'une nouvelle mesure revêtant elle-aussi un caractère discriminatoire » précise la source algérienne qui cite la convention de Vienne. Tout en rejetant cette « nouvelle procédure provisoire française », notre pays rappelle que la seule solution acceptable doit être conforme « aux engagements internationaux et bilatéraux de la France. (Celle-ci) réside dans le rétablissement des titres d'accès permanents au bénéfice des agents accrédités de la mission diplomatique et des postes consulaires algériens en France ». Comme une piqure de rappel !

Zouhir Mebarki

IATF 2025 À ALGER

# Les préparatifs vont bon train

Dans moins d'un mois, s'ouvrira, à Alger, la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Les préparatifs en cours pour l'organisation de cet événement économique, prévu du 4 au 10 septembre prochain et considéré comme la plus grande manifestation du genre à l'échelle du continent africain, ont fait l'objet des travaux de la 6<sup>e</sup> conférence du Conseil consultatif, tenus lundi à Alger.

Cette conférence a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, le commissaire de la 4<sup>e</sup> édition de la IATF, Larbi Latrèche, et l'ancien président du Nigéria et président du Conseil consultatif de la Foire, Olusegun Obasanjo, selon les indications données par un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La délégation a effectué une visite de terrain au niveau de la Société algérienne des



foires et exportations (SAFEX), afin de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs logistiques et techniques, a précisé la même source. Pour rappel, Olusegun Obasanjo était à Alger le 8 juillet dernier et a été reçu par le président Abdelmadjid Tebboune. Il a participé à l'événement promotionnel de l'IATF 2025. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Olusegun Obasanjo a estimé que cet événement, "qui bénéficie d'un grand intérêt et du soutien des autorités algériennes, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", marquera une nouvelle étape dans le processus d'"émancipation économique" du continent africain, à travers la dynamisation du commerce et de l'investissement entre les pays du continent, affirmant que "l'IATF est véritablement le plus grand événement économique et commercial du continent". Il a expliqué que les opérateurs économiques

africains, notamment les industriels, les investisseurs et les hommes d'affaires, et les entreprises des secteurs privé et public, y trouveront l'occasion de contribuer au "renforcement de la résilience économique du continent dans le contexte des mutations accélérées que connaît le monde aujourd'hui". Olusegun Obasanjo a souligné l'importance de la complémentarité et de la solidarité entre les économies du continent pour promouvoir le commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAF (Zone de libre échange du continent africain), qui constitue, a-t-il dit, "une opportunité pour l'émancipation économique et l'édification de l'Afrique que nous appelons de nos vœux". En avril dernier, lors d'un conseil des ministres qu'il a présidé, le président de la République avait ordonné la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation des partenaires africains à l'IATF 2025 et de l'ensemble

des mesures et dispositions à même de contribuer à sa réussite au profit des économies nationale et africaine. Il avait également ordonné une coordination étroite et la conjugaison des efforts entre le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, afin d'assurer le plein succès de cet événement, eu égard à l'expérience de l'Algérie et de son rôle de chef de file aux niveaux africain et international. Plus récemment, dans une contribution publiée, il y a quelques jours, dans des quotidiens nationaux, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a expliqué que l'IATF 2025 constituera une nouvelle étape stratégique dans le processus d'intégration africaine, soulignant que cette manifestation symbolise une ambition continentale que l'Algérie entend assumer pleinement. Il s'agit d'une dynamique qui s'inscrit dans la continuité d'un engagement historique de l'Algérie en faveur de l'unité africaine, a poursuivi le ministre de la Communication, rappelant que l'Algérie, dès son accession à l'indépendance, s'est toujours illustrée par un soutien actif aux mouvements de libération, mais aussi par une diplomatie constante et engagée au service des causes continentales.

M'hamed Rebah

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATION

## L'e-paiement via "BaridiMob" explose

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a révélé que 70 % des opérations de paiement électronique effectuées avec la carte monétique « Edhahabiya » en Algérie passent désormais par l'application mobile « BaridiMob ». Ce service enregistre près de 60 millions de transactions par an, confirmant son rôle central dans la modernisation des services financiers du pays. Selon le ministre, le nombre de cartes « Edhahabiya » émises par Algérie Poste a connu une croissance spectaculaire, passant de 5 millions en 2020 à plus de 15 millions aujourd'hui. Cette progression traduit la forte dynamique engagée par le secteur pour démocratiser les paiements numériques. Dans une réponse écrite au député Abdelwahab Yaäkoubi, M. Zerrouki a précisé que les terminaux de paiement électronique (TPE) demeurent l'un des moyens utilisés en Algérie, aux côtés du paiement par QR Code, de l'application « BaridiMob » et du paiement en ligne. Toutefois, il a souligné que les tendances mondiales privilégient de plus en plus ces solutions numériques pour leur flexibilité, leur simplicité d'utilisation et la diversité des services offerts aux citoyens. L'application « BaridiMob » compte aujourd'hui plus de 5 millions d'abonnés et séduit par la variété de ses fonctionnalités : recharge téléphonique, paiement des factures d'Algérie Télé-

com, rechargement de l'Internet fixe, règlement des factures d'eau et d'électricité. Elle est devenue un outil incontournable pour réaliser des opérations quotidiennes à distance, réduisant ainsi l'affluence dans les bureaux de poste. M. Zerrouki a également mis en avant la solidité de l'infrastructure numérique d'Algérie Poste. Sa plateforme monétique digitale fonctionne 24h/24 et 7j/7, offrant un haut niveau de sécurité aux utilisateurs et garantissant la fluidité des transactions. Le ministre a rappelé que la généralisation du paiement électronique est un axe majeur du plan d'action sectoriel, intégré à la feuille de route gouvernementale. Celui-ci repose sur

trois priorités : le développement de solutions numériques et de services de paiement, l'élargissement du réseau de cartes monétiques et l'intensification des campagnes de sensibilisation pour encourager l'adoption du paiement dématérialisé. La production et la distribution massives de cartes « Edhahabiya » ces dernières années ont permis de tripler leur nombre en moins de cinq ans. Pour M. Zerrouki, cette avancée doit s'accompagner d'un travail de pédagogie afin de faire connaître les avantages du paiement électronique, tant pour la fluidité des transactions que pour la réduction de l'usage de l'argent liquide.

M. Seghilani

LOGEMENTS LPP

## Le CPA lance un nouveau service clients

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, dans un communiqué rendu public, une nouvelle offre destinée aux bénéficiaires de logements en formule de Promotion Publique (LPP) ayant contracté un crédit immobilier classique. Selon la banque publique, cette initiative vise à offrir à ces clients la possibilité de convertir le solde restant de leur crédit immobilier classique en un financement conforme aux principes de la finance islamique. Une option qui répond à « l'évolution des besoins » et à « l'intérêt croissant pour les solutions financières respectant les règles de la banque islamique », précise le communiqué. Le CPA souligne que cette mesure s'inscrit dans sa volonté constante d'accompagner ses clients dans la réalisation de leurs projets et de leur fournir des services adaptés à leurs attentes. Pour bénéficier de cette nouvelle formule ou obtenir des précisions sur les modalités de conversion, les clients concernés sont invités à se rapprocher de leur agence bancaire afin d'obtenir toutes les informations nécessaires.

M. S.

## VOYAGEURS PAR VOIE TERRESTRE Le paiement en ligne des taxes carburants est désormais possible

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, hier, la mise en service d'une nouvelle fonctionnalité permettant le paiement électronique, via la plateforme de paiement en ligne des droits de timbre « Tabioucom », de la taxe sur la consommation des carburants pour les véhicules des usagers se déplaçant par voie terrestre vers les pays frontaliers, a indiqué le communiqué de la DGI.

D'après la source, « ce dispositif permet d'effectuer le paiement à distance et d'éviter la quittance correspondante, sans se rendre dans les services des impôts, précise la DGI ». Accessible à l'adresse <https://tabioucom.mf.gov.dz>, « la plateforme fonctionne en continu et accepte les paiements par carte interbancaire (CIB) et carte Edhahabiya », a ajouté le communiqué, précisant que, « les tarifs de la taxe sont fixés à 500 DA pour les véhicules touristiques, 3500 DA pour les véhicules utilitaires et camions de moins de dix tonnes, et 12000 DA pour les camions de dix tonnes et plus, ainsi que pour les bus ». À noter que, les services des douanes procèdent à l'authentification et à la validation des quittances électroniques aux postes et centres frontaux via cette plateforme. « Tabioucom » permet également le paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport. La DGI invite les usagers à consulter le portail public dédié pour davantage d'informations, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

## NOUVEAUX BACHELIERS Le dernier délai des inscriptions c'est demain

La phase d'inscriptions finales pour les nouveaux bacheliers 2025, qui s'est faite exclusivement en ligne, s'achève désormais demain jeudi, et ce, après cinq jours de processus. Dans le cadre de la nouvelle rentrée universitaire 2025/2026, il est important de rappeler que, la reprise des enseignants-chercheurs est prévue pour le samedi 6 septembre prochain. Ces derniers rejoindront leurs établissements pour préparer la rentrée, organiser les contenus pédagogiques et coordonner les activités d'enseignement à venir.

Quant aux étudiants, ils sont appelés à reprendre les cours à partir du samedi 13 septembre prochain, dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du pays. Cette rentrée concerne tous les cycles de formation, du premier au troisième cycle, y compris les écoles supérieures et les instituts spécialisés. À noter que, le début des cours se fera dans tous les établissements d'enseignement supérieur, sans exception, afin de garantir une rentrée académique unifiée et structurée.

Concernant l'amélioration du transport universitaire, tous moyens confondus (bus, trains, autres navettes), en prévision de cette rentrée, Kamel Baddari a récemment présidé à Alger, en présence du secrétaire général du ministère des Transports, du Président directeur général du Groupe TRANSLEV et du directeur général de la Société de transport universitaire, une réunion qui vise à garantir de meilleures conditions de déplacement pour les étudiants à travers le territoire national.

L. Z.

UNE ANCIENNE MINISTRE SOUS LE COUP D'UNE PLAINTE POUR PROPOS RACISTES VISANT LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE

# La France xénophobe mise à nu

*Décidément, une partie de la France est en train de retrouver son essence coloniale, barbare, raciste et xénophobe. Les attaques contre le musulman, le basané, l'immigré figurent aujourd'hui en bonne place du menu des chaînes de télévision propagandiste de Boloré et Drahi.*

On y va sans retenue, pourvu qu'on casse le musulman, l'arabe, l'algérien pour plaire, mais à qui quand on sait que l'extrême droite, malgré tous ses excès a peu de chances de réunir les suffrages de la mosaïque, ethnique, des électeurs français.

Après le dépôt de plainte contre Bruno Retailleau le ministre de l'Intérieur du gouvernement Bayrou, voilà que l'organisation "SOS Racisme", à son tour, vient de déposer une plainte contre l'ancienne ministre française, Noëlle Lenoir, après ses propos racistes visant les Algériens en France, tenus vendredi dernier lors d'une émission sur la chaîne de télévision Cnews.

Cette dame, ancienne ministre, qui retrouve son essence raciste a tenu en direct, sans qu'elle ne soit recadrée par l'animateur d'un talk-show, « des propos d'un "extrême gravité visant les Algériens", souligne



Noëlle Lenoir

l'organisation "SOS Racisme". Mme Lenoir a affirmé que "des millions d'Algériens représentent des risques majeurs" et a suggéré qu'ils devraient être "maintenus en rétention administrative jusqu'à 210 jours". Voilà où mène la politique raciste, sectaire et xénophobe, adoptée par la France de Macron qui a déroulé le tapis rouge devant les extrémistes de tous bords pour distiller un discours raciste qui sert de paravent pour cacher aux Français les véritables maux dont ils souffrent. « SOS Racisme », souligne que les affirmations de

Mme Lenoir, « présentées comme générales et indifférenciées, assimilent l'ensemble des personnes d'origine algérienne vivant en France à des menaces pour la sécurité publique ».

Ces déclarations, considérées comme une stigmatisation générale, ont conduit l'association à saisir l'Autorité française de régulation de l'audiovisuel et de la communication numérique (ARCOM) pour demander des sanctions contre Cnews, accusée de normaliser le racisme dans le débat public. Le président de "SOS Racisme", Dominique Sopo,

a dénoncé la dérive xénophobe de Lenoir et a appelé à des mesures fermes contre les discours de haine diffusés par Cnews. Il faut souligner dans ce contexte que ce genre de discours semble aujourd'hui assumé par la France officielle qui ne se cache plus pour le banaliser. Au nom d'une liberté d'expression, aujourd'hui devenue un slogan creux depuis que les médias sont devenus des tribunes pour distiller un message de haine contre l'Algérien, l'Arabe, le soutien à la cause palestinienne, aucune autorité française n'a osé siffler la fin de la récréation. Les racistes de tous bords ont trouvé leur compte et ils abusent de la passivité des institutions françaises pour verser à satiété leur fiel. Rima Hassan qui dénonce le génocide en cours à Gaza est vilipendée, stigmatisée, menacée de mort alors que l'ancien supplétif de l'OAS Enrico Macias qui appelle à liquider physiquement tous les Palestiniens est applaudi tout comme le député juif Habib Meier qui est devenu grâce au soutien de la France de Macron l'ambassadeur plénipotentiaire de la Knesset dans le Sénat français. C'est cela la France des nostalgiques qui n'arrive pas encore à se rendre à l'évidence et comprendre que l'Algérie et les anciennes colonies sont aujourd'hui des pays souverains auxquelles elle doit respect.

Slimane B.

CRISE DES VALISES DIPLOMATIQUES AVEC PARIS

## Alger impose son tempo

Les autorités françaises qui ont décidé, il y a une vingtaine de jours, d'entraver l'acheminement et la récupération des valises diplomatiques algériennes au niveau des aéroports parisiens, savaient que l'Algérie ne cède pas au chantage. Paris a tenté une carte de négociation et Alger a dit « non ».

L'Algérie « est au regret de rejeter fermement » la procédure temporaire proposée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique », a rapporté l'APS de source informée. Selon la même source, le ministère des Affaires étrangères-Direction Générale du Protocole- a accusé réception de la note verbale du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères datée du 7 août 2025 relative à la proposition d'une nouvelle procédure temporaire en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, précise la même source.

### LA CONVENTION DE VIENNE FOULÉE AUX PIEDS

La nouvelle procédure communiquée contrevient fondamentalement à l'obligation de la France de veiller au bon fonctionnement des Missions diplomatiques et consulaires établies sur le sol français. À cet égard, l'article 25 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques dispose que l'Etat accréditaire accorde toutes les facilités pour l'accomplissement des fonctions des représentations diplomatiques. De plus, l'article 5 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires fait obligation à l'Etat de résidence de permettre aux postes consulaires de s'acquitter librement de leurs fonctions. La nouvelle procédure communiquée maintient manifestement des entraves au bon fonctionnement de la Mission diplomatique et des postes consulaires algériens en France. De manière spécifiquement liée à l'acheminement ou à la récupération de la valise diplomatique, la même procédure nouvelle communiquée à la partie algérienne continue à enfreindre l'obligation qui incombe à la France, conformément à l'article 27 alinéa 7 de la

Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. En effet, celui-ci consacre explicitement le droit pour toute mission diplomatique d'« envoyer un de ses membres accrédités pour prendre livraison, directement et librement, de la valise diplomatique auprès du commandant de l'aéronef ». Cette même obligation a été expressément reprise et intégrée dans l'article 13 alinéa 7 de la convention consulaire algéro-française de 1974. Celui-ci dispose que « le poste consulaire peut envoyer un de ses membres prendre, directement et librement, possession de la valise des mains du commandant du navire ou de l'aéronef ». Dans le cadre du respect de ses obligations au titre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, la France octroie aux missions diplomatiques et consulaires accréditées des badges d'accès permanent aux zones de sûreté à accès réglementé (ZSAR) au niveau des aéroports. Dès lors, toute mesure excluant la Mission diplomatique et les postes consulaires algériens de cette pratique bien établie constitue une violation flagrante d'une obligation consacrée au double titre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et de la Convention consulaire algéro-française.

### MESURES DISCRIMINATOIRES INACCEPTABLES

La nouvelle procédure proposée est contraire au principe de non-discrimination à l'égard des Missions diplomatiques et consulaires accréditées auprès du pays hôte, principe consacré par l'article 47 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et par l'article 72 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires. En effet, en ce qu'elle vise exclusivement les agents de la Mission diplomatique algérienne en France, la nouvelle procédure communiquée relève toujours d'un traitement discriminatoire qui est incompatible avec les articles sus-mentionnés. A cet égard, il y a lieu de rappeler que la décision initiale ayant privé les agents algériens de leurs badges d'accès constituait déjà une mesure discriminatoire. Tenter de remédier à ce traitement discriminatoire par l'adoption d'une nouvelle mesure revêtant elle-aussi un caractère discriminatoire ne peut qu'aggraver la violation en cause.

A toutes ces considérations liées aux obliga-

tions internationales et bilatérales du pays hôte, s'ajoute une autre considération d'ordre plus pratique. Il s'agit du fait que la nouvelle procédure communiquée traite uniquement du cas de l'Ambassade d'Algérie à Paris et passe sous silence la situation des postes consulaires algériens établis sur le territoire français. Ces Consultats sont affectés au même titre que l'Ambassade d'Algérie à Paris par les mesures privant leurs agents des badges d'accès permanent aux zones réservées des aéroports aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique. Leur cas mérite, par conséquent, de retenir, également, la même attention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui est tenu de leur accorder un même traitement leur assurant un bon fonctionnement sans entraves, ajoute la même source. A l'ensemble de ces constats, la nouvelle procédure communiquée ajoute des mesures provocatrices et inutilement vexatoires. Il s'agit ici, d'abord, de la mesure visant à faire accompagner, en tout temps, l'agent ou les agents chargés de l'acheminement ou de la récupération de la valise diplomatique d'une escorte policière.

### DÉMARCHE DILATOIRE

Il s'agit, ensuite, de l'autre mesure imposant, avant toute opération d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, la saisine du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères d'une demande écrite devant être déposée 48 heures avant ladite opération. Par voie de conséquence, le ministère des Affaires étrangères-Direction Générale du Protocole est au regret de rejeter fermement la procédure temporaire proposée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Pour l'Algérie, la seule solution conforme aux engagements internationaux et bilatéraux de la France réside dans le rétablissement des titres d'accès permanents au bénéfice des agents accrédités de la Mission diplomatique et des postes consulaires algériens en France. Dès lors que ces badges auront été rétablis, l'Algérie procédera, de son côté, à la levée des mesures équivalentes qu'elle a adoptées dans le cadre de la stricte application du principe de réciprocité, conclut la même source.

Synthèse Farid Guellil

ABDELKADER BENGRINA :

## « Le monde doit agir face à la machine de destruction sioniste »

Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a exhorté, hier à Alger, la communauté internationale à adopter une position ferme face à l'entité sioniste et à ses crimes ininterrompus contre le peuple palestinien. Intervenant lors d'une manifestation organisée dans le cadre de l'université d'été de son parti, il a dénoncé « la machine de destruction sioniste » qui, selon lui, n'épargne « ni pierre, ni être humain » dans une tentative désespérée d'effacer l'identité palestinienne et sa terre sacrée. Bengrina a souligné que le blocus, la famine, le déplacement forcé et les autres formes d'oppression infligées aux Palestiniens s'intensifient de jour en jour. « Face à la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, le monde est aujourd'hui appelé à adopter une position claire et déterminée pour mettre fin à ce système colonial et à ses crimes qui perdurent depuis des décennies », a-t-il déclaré. De son côté, le responsable médias du Bureau de la représentation du mouvement palestinien en Algérie, Azzedine Al-Rantissi, a dénoncé les méthodes « dangereuses » utilisées par l'occupation sioniste pour liquider la cause palestinienne. Il a évoqué un plan global visant à anéantir l'existence palestinienne par la politique de famine systématique, le nettoyage ethnique et le déplacement forcé. Selon Al-Rantissi, ce plan comprend notamment la réoccupation militaire de Ghaza, la destruction totale de son infrastructure et le ciblage délibéré des journalistes afin d'empêcher la transmission de la vérité et de dissimuler les crimes commis contre des civils sans défense.

Le responsable palestinien a appelé la communauté internationale à une action immédiate pour faire cesser ces violations, tout en exigeant que les auteurs soient traduits en justice pour leurs crimes.

M. S.

LE SNJ CONDAMNE L'ASSASSINAT DE JOURNALISTES PALESTINIENS

## « Un acte terroriste perpétré par l'armée génocidaire sioniste »

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a condamné, hier, le meurtre de six journalistes palestiniens, tombés en martyrs, dimanche dernier à Ghaza, suite à une frappe aérienne de l'armée sioniste. Selon un communiqué écrit par le SNJ, « six confrères palestiniens exerçant sur le front infernal de Ghaza pour le compte de la chaîne Al-Jazeera et d'autres médias ont fait l'objet d'un acte terroriste, froidement perpétré par l'armée génocidaire sioniste », dénonçant « une boucherie contre ces témoins gênants qui transmettent au quotidien les horreurs que subit tout un peuple isolé (...), ce qui interpelle plus que jamais la communauté internationale dans son ensemble ». Par ailleurs, le SNJ tient à exprimer son « entière solidarité avec l'ensemble des confrères exerçant dans des conditions dramatiques à Ghaza », a-t-il conclu.

L. Z.

## PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DU PEUPLE SAHRAOUI

# La France épinglée

Le Sahara occidental est un territoire non autonome inscrit par l'ONU depuis 1963 sur la liste des territoires à décoloniser. Le Maroc "n'y exerce aucune souveraineté reconnue et son occupation est illégale au regard du droit international, comme rappelé par la Cour internationale de Justice (Avis consultatif, 1975) et de multiples résolutions onusiennes".



Ph : DR

Le rappel émane du Centre d'analyse du Sahara occidental (CASO) qui a exhorté, mardi, la France à respecter "scrupuleusement" le droit international et européen, mettant en garde contre toute complicité dans le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui ou de violation de son droit à l'autodétermination. Il a également mis en exergue les différentes décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), notamment les arrêts du 4 octobre 2024 invalidant les accords commerciaux UE-Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Or, "en engageant

150 millions d'euros dans des projets au Sahara occidental occupé, l'AFD (Agence française de développement) agit en violation flagrante du droit européen, s'exposant à des recours devant la justice européenne et française", a-t-il averti. Le CASO a souligné, à ce propos, que "tout financement d'activités économiques dans ce territoire sans accord du Front Polisario, seul représentant reconnu du peuple sahraoui par l'ONU, est susceptible d'être jugé illégal et de donner lieu à des sanctions". Le CASO a dénoncé "avec force" le traitement "partial et trompeur" d'une chaîne française publique qui a diffusé un reportage télévisé vantant un prétendu "développement économique spectaculaire" du Sahara occidental grâce aux investissements marocains.

**PILLAGE VERT AU SAHARA OCCIDENTAL**

Le Maroc compte lancer des projets d'hydrogène vert dans les territoires sahraouis occupés, sans disposer d'"aucun mandat légal" pour exploiter les ressources naturelles du Sahara occidental, qui est un territoire non autonome. C'est ce qu'a dénoncé l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch, WSRW). "Le développement de l'énergie verte ne peut se faire au détriment des droits fondamentaux d'un peuple", a affirmé, dans un communiqué, Sara Eyckmans, coordinatrice de WSRW, soulignant que ces projets "risquent de blanchir l'occupation sous un prétexte vert". Elle a rappelé, à ce titre, que le Maroc "n'a aucun mandat légal pour exploiter les ressources naturelles ou étendre ses programmes d'infrastructures sur le territoire qu'il occupe", appelant tous les investisseurs sélec-

tionnés à "s'assurer que leurs activités sont pleinement conformes au droit international et ne servent pas à consolider l'occupation en cours". Cette ONG se réfère aux nouvelles déclarations de la ministre de la Transition énergétique, Leïla Benali, lors d'une session au Parlement le 23 juin au cours de laquelle elle a présenté une mise à jour sur la stratégie hydrogène du pays comportant plusieurs projets, et qui a, ainsi, dévoilé les "ambitions controversées" du Maroc en matière d'hydrogène vert pour le Sahara occidental occupé. WSRW souligne que "la plupart des zones désignées pour le développement de projets se situent au Sahara occidental, hors des frontières internationales du Maroc". Environ 3/4 des terres concernées sont en dehors du territoire marocain, elles se trouvent au Sahara occidental occupé, selon l'ONG. "Le Sahara occidental est un territoire non autonome selon les Nations unies, sous occupation marocaine illégale depuis 1975", rappelle, avec insistance, l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental. Le peuple sahraoui doit donner son consentement à toute activité économique au Sahara occidental, conformément à la jurisprudence internationale, notamment les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et les rapports des organes conventionnels des Nations unies, souligne l'Observatoire.

M'hamed Rebah

AGRESSION À L'ARME BLANCHE  
CONTRE UN INDIVIDU  
À OUM EL BOUAGHI

## Trois suspects sous les verrous

Les services de sécurité n'ont pas mis du temps pour arrêter les suspects qui pointés du doigt dans l'agression, à l'arme blanche, suivie d'un acte de vol, sur un individu survenu à Aïn-Fekroun, wilaya d'Oum El Bouaghi. Dans un premier temps, deux suspects impliqués dans une agression à l'arme blanche contre un individu, dans un quartier de la ville d'Ain Fakroun relevant du la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont été arrêtés, lundi soir, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. « Suite à une vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrant deux jeunes agressant violemment un individu à l'arme blanche prohibée et s'emparant de ses affaires, dans un quartier de la ville d'Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, une enquête a été immédiatement ouverte en coordination avec le parquet compétent à Ain Fakroun par les unités opérationnelles de la sûreté de la Daïra d'Ain Fakroun », précise le communiqué. La même source a souligné que les investigations menées par la Police judiciaire ont permis « d'exploiter la vidéo, d'identifier les suspects et de les arrêter rapidement », selon la même source. Peu après, les services opérationnels de la Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale d'Oum El Bouaghi ont indiqué, hier, avoir mis la main sur un troisième suspect dans l'affaire d'agression de cette agression dont une personne âgée d'une soixantaine d'années a été victime. Selon un communiqué des mêmes services, dans le cadre de l'enquête sur cette agression violente opérée avec une arme blanche prohibée, toutes les démarches légales ont été prises à l'encontre des trois suspects, et ce en coordination avec les autorités judiciaires territorialement compétentes. Une information judiciaire a été ouverte contre ces suspects pour vol, avec violence et complicité. Ils ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Fakroun, où un mandat de dépôt a été émis à leur encontre.

F. B.

UTILISATION DE L'IA DANS L'ORIENTATION RELIGIEUSE ET LA FATWA

## Belmehdi insiste sur la régulation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, hier, au Caire, capitale de l'Égypte, sur la régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'orientation religieuse et la fatwa, assurant que cette technologie "ne saurait se substituer au mufti". Dans son intervention à l'ouverture de la 10e Conférence mondiale sur la fatwa, co-organisée par Dar Al-Ifta d'Égypte et le Secrétariat général des organismes de fatwa dans le monde, sous le thème "Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle", M. Belmehdi a évoqué le recours croissant aux applications de l'IA dans l'orientation religieuse et la fatwa à la faveur des transformations technologiques en cours dans le monde, indique un communiqué du ministère. "Cette révolution permet d'optimiser le travail des muftis et d'accélérer l'accès à l'information, non sans soulever des défis éthiques auxquels il importe de répondre par la régulation", a-t-il dit, estimant que "malgré son énorme potentiel, l'IA ne saurait se substituer au mufti, qui, lui, possède les outils de l'ijtihad, saisit les finalités de la charia et tient compte des complexités de la réalité humaine". "De nos jours, le mufti éclairé est celui qui, armé de savoir et de piété, sait allier authenticité et modernité, tout en étant conscient des muta-

tions socioculturelles et des avancées technologiques", a soutenu M. Belmehdi. Il a, à cet égard, appelé à "la mise en place de normes charaïques et éthiques pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la fatwa", insistant sur "l'encadrement scientifique continu par des oulémas, la garantie de la transparence, le respect de la diversité jurisprudentielle et la conscientisation de la société à la nécessité de se référer à des savants fiables". A l'ère de l'IA, "le mufti doit pouvoir recourir à des systèmes de génération automatique de fatwas", a affirmé le ministre, jugeant également "nécessaire d'établir des

échanges institutionnels en la matière à l'échelle internationale, à travers la création de plateforme de coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la fatwa, notamment en ligne". Des oulémas, des muftis et des ministres de plus de 70 pays ont assisté à la séance d'ouverture de cette conférence. Selon le communiqué du ministère, les participants à cet événement mondial discuteront, deux jours durant, des mécanismes permettant de développer la fatwa et de renforcer son rôle au service des sociétés à la lumière des avancées technologiques actuelles.

APS

10E CONFÉRENCE MONDIALE DE DAR AL-IFTA

## Le président du HCI au rendez-vous du Caire

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, a pris part, hier, au Caire, aux travaux de la 10e Conférence mondiale de Dar Al-Ifta, qui réunira des oulémas et des spécialistes dans les domaines religieux et technologique de plusieurs pays, indique un communiqué de l'institution consultative. En effet, placée sous le thème « Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle », cette conférence constitue une plateforme mondiale pour discuter de « l'élaboration de fatwas à l'ère des transformations numériques et de l'intelligence artificielle », a précisé le communiqué. L'événement tend également à « renforcer le rôle du mufti face aux défis contemporains en alliant sciences religieuses et technologies modernes », selon la même source.

L. Zeggane

RISQUES DE CATASTROPHES DANS  
LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

## 18 millions d'étudiants arabes impactés

Le Délégué national aux risques majeurs, Abdelhamid Afra, participe, depuis lundi dernier, au Caire, à la Réunion régionale d'experts sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes d'enseignement, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Organisée par le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Égypte et le Soudan et la Ligue arabe, avec la participation du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes", cette réunion entre dans le cadre du "renforcement des capacités du secteur de l'enseignement à faire face aux catastrophes", précise le communiqué. Les participants discuteront des "défis auxquels les pays arabes sont confrontés en matière de renforcement de la résilience des systèmes d'enseignement, notamment à la lumière de la multiplication des catastrophes au cours de la dernière décennie, ayant impacté directement ou indirectement plus de 18 millions d'étudiants arabes", selon la même source.

R. N.

LE PETIT MOHAMED ZAKARIA KHADR SUCCOMBE À LA MALNUTRITION À GHAZA

# Témoin d'une famine orchestrée

La spirale de la faim et de la violence continue de décimer la population palestinienne. Lundi, le petit Mohamed Zakaria Khadr, âgé de cinq ans et atteint de handicap moteur, a succombé à une malnutrition aiguë dans l'hôpital public Nasser, au sud de Ghaza.



**S**elon les médecins, l'enfant n'a pas survécu au manque chronique de nourriture et de compléments alimentaires, conséquence directe de la politique de famine imposée par l'occupant sioniste depuis mars dernier, en parallèle d'une guerre d'extermination qui dure depuis plus de vingt deux mois. D'après les chiffres du ministère de la Santé, Mohamed n'est pas un cas isolé. Depuis octobre 2023, plus de 100 enfants sont morts de malnutrition dans l'enclave assiégée. Pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), ce chiffre est un « jalon catastrophique qui entache la conscience du monde », et appelle à une action immédiate, longtemps retardée. Le Programme alimentaire mondial (PAM) alerte que plus de 300 000 enfants à Ghaza sont en danger sévère, et que plus d'un tiers de la population n'a pas mangé pendant plusieurs jours consécutifs. Les besoins alimentaires sont estimés à 62 000 tonnes de denrées par mois, alors que les quantités autorisées par Israël restent bien en deçà du minimum vital pour près de deux millions de personnes. Même les maigres livraisons autorisées, comme celles

entrées dimanche via le passage de Karm Abou Salem, sont vidées avant d'arriver à destination. En parallèle, Israël limite à 150 000 litres de carburant par jour l'entrée dans Ghaza, un volume insuffisant pour maintenir les services vitaux. Plus de la moitié des ambulances sont désormais à l'arrêt, et 98,5 % des terres agricoles sont devenues inutilisables, signe d'un effondrement quasi total du système alimentaire local.

## VAGUE DE FRAPPES MEURTRIÈRES

À l'aube de mardi, 30 Palestiniens ont été tués dans une série de frappes israéliennes qui ont touché des maisons et des abris de fortune dans plusieurs zones de Ghaza. Dans le quartier de Zeitoun, au sud-est de la ville, un bombardement a anéanti la maison de la famille Al-Hosri, tuant quatre personnes et en blessant deux autres. Non loin, la maison de la famille Al-Nadim a été frappée, faisant quatre morts et plusieurs disparus. Au sud de la ville, un autre tir a touché la maison de la famille

Salmi, causant la mort d'un habitant et la disparition d'autres. Dans le camp d'Al-Shati, un obus a frappé le toit de la maison de la famille Al-Habil. Dans le centre de la bande, un enfant a été tué et onze autres personnes blessées par des tirs israéliens alors qu'elles attendaient l'aide alimentaire près de Wadi Ghaza.

## AIDE HUMANITAIRE, UN PIÈGE MORTEL

Depuis le 27 mai, Israël met en œuvre une distribution controversée d'aides via une entité appelée « Gaza Humanitarian Relief », soutenue par Tel-Aviv et Washington, mais rejetée par l'ONU. Cette méthode a déjà coûté la vie à 1 807 Palestiniens et blessé plus de 13 000 personnes, les soldats israéliens ouvrant régulièrement le feu sur les civils venus chercher de la nourriture.

## TRAGÉDIE FAMILIALE À KHAN YOUNÈS

Dans la zone de Mawasi, à l'ouest de Khan Younès, un bombardement a tué cinq

Palestiniens d'une même famille – un père, une mère et leurs deux enfants – ainsi que d'autres déplacés qui trouvaient refuge dans une tente. Les chiffres du ministère de la Santé sont accablants : 61 499 morts, 153 575 blessés, plus de 9 000 disparus et des centaines de milliers de déplacés. La famine, les massacres et la destruction systématique des infrastructures civiles continuent, malgré les injonctions de la Cour internationale de justice.

## LA FAIM TUE TOUJOURS

Rien qu'au cours de la dernière journée, cinq Palestiniens sont morts de faim et de malnutrition à Ghaza, portant à 227 le nombre total de victimes de la famine depuis le début de la guerre, dont 103 enfants. Parallèlement, 69 corps – dont celui d'une victime exhumée – et 362 blessés ont été acheminés vers les hôpitaux. Les « martyrs de la faim » s'ajoutent à ceux tombés sous les bombes. En 24 heures, 29 morts et 127 blessés ont été enregistrés dans les files d'attente pour recevoir de la nourriture. Les frappes et la faim s'entre-tiennent mutuellement, formant un double siège qui prive la population non seulement de sécurité, mais aussi de moyens de survie. Les hôpitaux, à bout de souffle, voient mourir chaque jour des enfants que des compléments alimentaires simples auraient pu sauver. La mort de Mohamed Zakaria Khadr, petit garçon déjà fragile, en est un symbole tragique. Elle rappelle que, dans Ghaza assiégée, les armes ne tuent pas seules : la faim est devenue un projectile invisible, mais tout aussi implacable.

M. Seghilani

## RAFAH, GHAZA, KHAN YOUNÈS La résistance opère sur tous les fronts

**D**ans un nouveau développement sur le front militaire, la résistance palestinienne a mené, ce mardi, une série d'opérations coordonnées visant des positions de l'occupation sioniste dans plusieurs zones de la bande de Ghaza, infligeant des pertes humaines et matérielles.

Selon des sources militaires de la résistance, les Brigades Ezzeddine Al-Qassam, branche armée de la résistance palestinienne, ont pris pour cible un site de commandement et de contrôle sioniste situé sur l'axe Salah Eddine, près de la colline de Zourob, au sud de la ville de Rafah, grâce à un système de roquettes courtes portées « Rajoum » de calibre 114 mm. Dans la même journée, les combattants des Brigades Al-Qassam ont bombardé, à l'aide de plusieurs obus de mortier, une autre position sioniste sur la colline de Sourani, à l'est du quartier d'At-Touffah, dans la partie orientale de la ville de Ghaza. Par ailleurs, deux soldats sionistes ont été visés par un tireur d'élite équipé du fusil « Al-Ghoul », l'un ayant été tué et l'autre blessé, dans la même zone à l'est du quartier d'At-Touffah. De leur côté, les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa ont diffusé des images documentant une opération conjointe avec les Brigades An-Nasser Salah Eddine, branche militaire des Comités de la résistance, qui a consisté à bombarder un rassemblement de soldats sionistes et de leurs véhicules blindés dans le secteur de Kaf Al-Qarara, au nord-est de Khan Younès, à l'aide de mortiers de calibre 60 mm. La riposte ne s'est pas limitée au sud. Les Brigades Al-Qods, aile militaire du Jihad islamique palestinien, ont annoncé avoir tiré plusieurs roquettes sur les colonies sionistes de « Nahal Oz » et « Kfar Saad » dans la zone dite du « pourtour de Ghaza ». L'armée d'occupation avait précédemment reconnu avoir tenté d'intercepter deux projectiles lancés depuis Ghaza vers Nahal Oz, déclenchant les sirènes d'alerte dans le secteur. Toujours dans le nord de Ghaza, les Brigades Al-Qods, en coordination avec les Brigades Abou Ali Moustafa — branche armée du Front populaire pour la libération de la Palestine — ont ciblé des regroupements de forces sionistes autour du mont Sourani, à l'est du quartier d'At-Touffah, à l'aide de mortiers lourds. Dans un autre communiqué, les Brigades An-Nasser Salah Eddine ont confirmé avoir mené, avec les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa — brigade Al-Amoudi —, une opération visant un rassemblement de soldats et de blindés sionistes dans le secteur de Kaf Al-Qarara, au nord de Khan Younès, également au moyen d'obus de mortier. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la résistance palestinienne face aux incursions sionistes et à l'agression militaire en cours. Malgré le siège étouffant imposé au territoire et l'intensité des bombardements, les factions armées affirment poursuivre leurs opérations pour infliger des pertes à l'ennemi et entraver son avancée.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

# Raids de colons sionistes ou le scénario de Ghaza

**L**a violence des colons sionistes, appuyés par l'armée d'occupation, a de nouveau frappé plusieurs localités palestiniennes lundi soir, laissant derrière elle des blessés, des récoltes détruites et des maisons endommagées. À El-Khalil, au sud de la Cisjordanie occupée, des colons armés, protégés par des soldats sionistes, ont attaqué les habitants des villes de Halhoul et Sourif. Les assaillants ont roué de coups plusieurs Palestiniens, provoquant des blessures et des contusions, soignées pour certaines sur place. Les violences ne se sont pas limitées aux personnes : les colons ont détruit une partie des vignobles de la famille Karja dans la zone d'Al-Hawawer, en ont volé une autre, et ont mis le feu aux abords de la maison de Mahmoud Ahmed Mahmoud Al-Hour, dans le secteur de Ain Al-Hamam, au nord de Sourif. L'incendie a pu être maîtrisé par les pompiers municipaux avant qu'il ne se propage à l'intérieur de la maison. Parallèlement, une importante force militaire sioniste a pris d'assaut le camp de réfugiés d'Al-Fawar, toujours dans la région d'El Khalil. Plus au nord, à Béita près de Naplouse, des affrontements ont éclaté entre jeunes Palestiniens et forces d'occupation, marquant une nouvelle soirée de tensions dans le nord de la Cisjordanie occupée. Les violences ont également touché la région de Tubas, dans la

vallée du Jourdain. Selon la Société du Croissant Rouge palestinien, deux militants internationaux solidaires de la cause palestinienne ont été blessés par des colons et des soldats sionistes dans la localité de Khirbet Ibbiq. L'agence de presse palestinienne Wafa précise que les forces sionistes ont investi la zone, pénétré dans plusieurs habitations, et frappé aussi bien des Palestiniens que des étrangers. Les deux blessés ont été évacués vers l'hôpital public turc de Tubas.

## UNE ESCALADE DOCUMENTÉE

La Commission palestinienne de lutte contre le mur et la colonisation indique que pour le seul mois de juillet 2024, pas moins de 466 attaques de colons ont été recensées en Cisjordanie occupée, entraînant la mort de quatre Palestiniens et le déplacement forcé de deux communautés bédouines, représentant 50 familles. Depuis le début de la guerre contre Ghaza, le 7 octobre 2023, les attaques de l'armée et des colons sionistes en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, se sont intensifiées. Les chiffres palestiniens font état d'au moins 1 013 morts, près de 7 000 blessés et plus de 18 500 arrestations.

Ces violences se déroulent en parallèle de l'offensive sioniste à Ghaza, qualifiée de guerre d'extermination par de nombreuses ONG et institutions internationales, qui a

causé jusqu'à présent 61 499 morts, 153 575 blessés, plus de 11 000 disparus, ainsi que le déplacement de centaines de milliers de personnes, plongeant dans une situation de famine qui a déjà coûté la vie à de nombreux enfants.

## NOUVELLES PROVOCATIONS À EL-QODS ET ARRESTATIONS À SALTIF

Dans ce climat de tension, plusieurs dizaines de colons sionistes ont envahi mardi matin les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, sous protection militaire. Des témoins rapportent qu'ils y ont effectué des tours à caractère provocateur et pratiqué des rites talmudiques, en violation du statu quo historique des lieux saints.

À l'aube, les forces sionistes ont mené une opération à Kaf Al-Dik, à l'ouest de Saltif, arrêtant Ramadan Jasser Al-Dik, une personne en situation de handicap, ainsi que deux frères, Zahi et Amr Ibrahim Al-Dik, après avoir mené une vaste campagne de fouilles dans les maisons du village. Ces événements illustrent la persistance d'une politique de violence systématique en Cisjordanie occupée, où les colons et l'armée sionistes agissent de manière coordonnée, souvent à l'abri de toute sanction internationale, tandis que l'attention mondiale reste braquée sur Ghaza.

M. S.

SON FONDS SOUVERAIN SE RETIRE DE 11 ENTREPRISES SIONISTES

# La Norvège frappe Israël au portefeuille

Le plus grand fonds souverain au monde, le Fonds de richesse nationale de Norvège, a annoncé lundi la liquidation de ses participations dans 11 entreprises israéliennes, dans un contexte de guerre à Gaza et d'occupation en Cisjordanie occupée.



Ph. DR

Le président du fonds a confirmé l'abandon de l'investissement dans la société israélienne Beit Shemesh Engines Holdings Ltd, précisant que d'autres retraits concerneront prochainement des sociétés ayant des activités en Israël. Il a également affirmé que la réduction de l'exposition aux entreprises israéliennes se

poursuivrait dans les semaines à venir. Le fonds, bras financier de la Banque centrale de Norvège, avait déjà annoncé la fin de tous ses contrats avec les sociétés de gestion d'actifs opérant sur des investissements liés à Israël. Jusqu'au 30 juin 2025, il détenait des parts dans 61 entreprises israéliennes, mais a précisé avoir cédé ses participations dans 11 d'entre elles « au cours des derniers jours ». Cette décision

intervient après une révision urgente engagée la semaine dernière, suite à des révélations médiatiques selon lesquelles le fonds avait acquis une part dans une entreprise israélienne spécialisée dans la fabrication de moteurs d'avions, qui fournit également des services à l'armée israélienne, notamment la maintenance d'avions de combat. Le ministre norvégien des Finances, Jens Stoltenberg, a

rappelé que le fonds ne devait pas investir dans des entreprises contribuant à l'occupation de la Cisjordanie et à la guerre menée contre Gaza, soulignant l'importance de respecter les principes éthiques qui guident sa politique d'investissement. Bien que le Parlement norvégien ait rejeté en juin dernier une proposition de retrait complet de toutes les sociétés actives dans les territoires palestiniens occupés, le ministre a laissé entendre que de nouvelles mesures pourraient suivre.

« Nous avons maintenant vendu ces parts entièrement », a déclaré le fonds, ajoutant qu'une évaluation était toujours en cours concernant d'autres entreprises israéliennes pour de possibles désengagements. Avec près de 2 000 milliards de dollars d'actifs, le Fonds souverain norvégien est l'un des investisseurs institutionnels les plus influents au monde.

Son choix d'exclure certaines sociétés israéliennes, en lien avec le conflit et l'occupation, envoie un signal fort aux marchés internationaux sur les risques réputationnels et éthiques liés à de tels investissements.

M. Seghilani

## LE PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN CHARGE NETANYAHOU : « En déni total face à la catastrophe humanitaire à Gaza »

Le Premier ministre australien, Anthony Albanese, a vivement critiqué hier le criminel Benjamin Netanyahu, l'accusant de vivre dans « un état de déni » face à la catastrophe humanitaire qui ravage Gaza depuis des mois. Dans un entretien accordé à la chaîne publique australienne ABC, Albanese a déclaré que « l'attitude de la coalition au pouvoir, et son refus d'écouter ses propres alliés, ont contribué à la décision australienne » de reconnaître officiellement l'État de Palestine en septembre prochain. Cette annonce interviendra à l'occasion de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, marquant un tournant dans la diplomatie australienne. « Netanyahu a montré une réticence à entendre ses partenaires internationaux », a-t-il insisté, soulignant que la voie politique – et non militaire – constitue la seule issue pour mettre fin à la spirale de la violence au Moyen-Orient. Albanese a précisé que cette reconnaissance vise à « contribuer à l'élan international en faveur d'une solution à deux États, à obtenir un cessez-le-feu à Gaza et à garantir la libération des prisonniers ». Selon lui, « la solution à deux États représente le meilleur espoir pour l'humanité de briser le cycle des violences, de clore le conflit et de mettre fin aux souffrances et à la famine à Gaza ». Cette décision de Canberra s'inscrit dans un contexte de pressions diplomatiques croissantes sur Israël. Plusieurs pays occidentaux, dont la France, le Royaume-Uni et le Canada, ont récemment pris position pour une reconnaissance de l'État palestinien, accentuant l'isolement international de l'entité sioniste. Le chef du gouvernement australien a rappelé avoir dit clairement à Netanyahu que « la solution n'est pas militaire ». Une déclaration qui reflète un virage assumé de la politique étrangère australienne, et qui place Canberra parmi les capitales prêtes à agir concrètement pour tenter de débloquer le processus de paix.

M. S.

LONDRES CRIMINALISE LA SOLIDARITÉ AVEC GHAZA

## « Palestine Action » dénonce les mensonges

À Londres, le gouvernement britannique est accusé de franchir une nouvelle ligne rouge dans la criminalisation de la solidarité avec la Palestine. La cofondatrice de Palestine Action, Huda Amouri, a dénoncé ce qu'elle décrit comme une « campagne mensongère et diffamatoire » orchestrée par la ministre de l'Intérieur, Yvette Cooper, et le bureau du Premier ministre. L'objectif, selon elle, est de justifier la vague d'arrestations massives qui a frappé samedi dernier une manifestation réclamant la levée de l'interdiction frappant le mouvement. Pour Amouri, qualifier Palestine Action d'« organisation violente » est non seulement faux, mais aussi contredit par les propres évaluations du renseignement britannique. Elle rappelle qu'au cours de sa bataille judiciaire contre cette interdiction, il a été révélé que le Centre conjoint d'analyse du terrorisme (JTAC) a conclu que le groupe ne prône pas la violence contre les personnes et que la grande majorité de ses actions ne peut être assimilée à du terrorisme. « Peindre en rouge des avions de combat pour dénoncer leur rôle dans les massacres à

Ghaza n'est pas du terrorisme. Bloquer les sites d'Elbit Systems, le géant israélien de l'armement, pour freiner l'acheminement d'armes qui tuent des civils, n'est pas du terrorisme », a martelé Amouri. Et de poursuivre : « Les véritables terroristes, ce sont les forces israéliennes et tous ceux qui les arment, les financent et leur permettent de commettre des crimes de guerre. » Cette répression s'inscrit dans un climat politique où la contestation de la guerre menée contre Gaza est de plus en plus étouffée. Defend Our Juries, collectif qui a participé à la mobilisation de samedi, dénonce un bannissement « inédit » : jamais auparavant une organisation n'avait été interdite pour « implication dans le terrorisme » uniquement sur la base d'actions visant à endommager des biens matériels. Selon des documents judiciaires, cette interdiction est « relativement récente » et résulte d'une interprétation abusive des lois antiterroristes. Pour son porte-parole, les déclarations de Yvette Cooper relèvent d'une « manipulation honteuse » de l'opinion publique sous pression politique. Il met en garde : toute personne défendant

Palestine Action contre ces accusations pourrait encourir jusqu'à 14 ans de prison. « Je porterai cette affaire devant la Cour pénale. L'opinion publique sait où elle se tient : contre le génocide à Gaza, contre le soutien du gouvernement britannique à ce crime, et contre la privation du droit d'exprimer librement ces positions », a-t-il affirmé. Face à ces accusations, le bureau du Premier ministre campe sur ses positions, affirmant que Palestine Action a mené « des actes violents, provoqué des blessures graves et causé des dommages criminels à grande échelle ». La ministre de l'Intérieur a, elle aussi, réitéré ces accusations sur la BBC. Ces déclarations interviennent dans un contexte explosif : 532 personnes ont été arrêtées en vertu du Terrorism Act, dont la moitié ont plus de 60 ans, pour « soutien présumé » à Palestine Action. Un chiffre qui illustre, pour les défenseurs des libertés publiques, l'ampleur d'une répression politique qui, derrière le vernis sécuritaire, vise à museler toute opposition au rôle du Royaume-Uni dans la guerre à Gaza.

M. S.

RECONNAISSANCE D'UN ÉTAT PALESTINIEN

## La majorité des Allemands d'accord

Un récent sondage réalisé par l'institut Forsa pour la revue de politique étrangère « Politique Internationale » révèle qu'une majorité d'Allemands soutient la reconnaissance d'un État palestinien indépendant. Selon cette enquête, menée fin juillet auprès de 1 001 personnes à travers le pays, 54 % des participants se disent favorables à une telle reconnaissance, tandis que 31 % s'y opposent. Les résultats montrent que l'approbation est légèrement plus forte dans l'Est du pays (59 %) qu'à l'Ouest (53 %). L'adhésion est particulièrement marquée parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 29 ans (60 %) et chez les plus de 60 ans (58 %). Le soutien atteint 85 % chez les sympathisants du parti Die Linke (La Gauche) et 66 % parmi les électeurs des Verts. Les partisans du Parti social-démocrate (SPD) sont 52 % à soutenir cette reconnaissance. En revanche, les électeurs de l'Union chrétienne-démocrate et chrétienne-sociale (CDU/CSU), formation de l'actuel chancelier, affichent un soutien moindre (48 %). Cette proportion baisse encore parmi les partisans de l'afd (Alternative pour l'Allemagne), où seuls 45 % y sont favorables. Le gouvernement fédéral allemand, qui défend officiellement la solution à deux États, maintient que la reconnaissance d'un État palestinien devrait constituer l'aboutissement des négociations entre les deux parties. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères Johann Wadepuhl a récemment déclaré que « la solution doit commencer maintenant », suggérant un changement possible dans la chronologie de ce processus diplomatique. Ce sondage, qui reflète un large soutien populaire malgré les divergences partisanes et régionales, intervient dans un contexte où la question palestinienne reste au cœur des débats diplomatiques en Europe.

M. S.

ELLE A APPELÉ À SANCTIONNER ISRAËL ET À RECONNAÎTRE LA PALESTINE

## Une députée expulsée du Parlement néozélandais

Le Parlement néo-zélandais a été le théâtre d'un vif incident mardi, lorsqu'il a été demandé à Chloë Swarbrick, députée du Parti vert, de quitter l'hémicycle après des propos jugés « inacceptables » par le président de l'assemblée.

Le débat, particulièrement tendu, portait sur la position du gouvernement face à la reconnaissance de l'État de Palestine. Lundi, l'exécutif de centre droit avait annoncé qu'il examinait encore sa position, sans confirmer d'engagement concret. Cette annonce intervient alors que l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et la France ont, la veille, déclaré leur intention de reconnaître officiellement la

Palestine lors de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, prévue en septembre. Swarbrick a fustigé l'inaction du gouvernement, estimant que la Nouvelle-Zélande « reste à la traîne » et « s'écarte » des principes communément défendus par la communauté internationale. « Ne pas prendre de décision est tout simplement scandaleux », a-t-elle déclaré, appelant les parlementaires de la majorité à soutenir un projet de loi de son parti visant à « sanctionner Israël pour les crimes de guerre qu'il commet ». Présente en mars dernier, cette proposition bénéficie déjà du soutien de l'ensemble des partis d'opposition. « Si seulement six

des 68 députés de la majorité avaient le courage nécessaire, nous pourrions nous placer du bon côté de l'Histoire », a lancé la députée écologiste. Le président du Parlement, Gerry Brownlee, a immédiatement réagi, jugeant ces propos « absolument inacceptables » et exigeant qu'ils soient retirés, accompagnés d'excuses. Face au refus de Swarbrick, il a ordonné son expulsion de l'hémicycle. Brownlee a précisé que la députée pourra revenir, mais qu'elle sera de nouveau exclue si elle maintient son refus de s'excuser. Le ministre des Affaires étrangères, Winston Peters, a annoncé que la Nouvelle-Zélande prendra sa décision en sep-

tembre. D'ici là, le gouvernement prévoit de « rassembler des informations et de consulter ses partenaires » afin d'établir la base du choix final. « Nous étudierons cette décision avec soin, plutôt que de nous précipiter », a-t-il affirmé.

Outre le Parti vert, les deux autres formations d'opposition – le Parti travailliste et le parti Te Pāti Māori – se sont déclarées favorables à la reconnaissance officielle de l'État de Palestine. « La Nouvelle-Zélande a une histoire d'attachement à ses valeurs et principes. Dans ce cas précis, ils ont été abandonnés », a déploré Peeni Henare, député travailliste.

M. S.

L'AMBASSADEUR SAHRAOUI EN ALGÉRIE KHATRI ADDOUH KHATRI

## « L'édification de l'Etat sahraoui est la concrétisation des aspirations de notre peuple »

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, M. Khatri Addouh Khatri, a affirmé, lundi, la veille de la clôture aujourd'hui, à Boumerdès, de l'université d'été des cadres du front Polisario et de la République Arabe sahraouie démocratique (RASD), que « l'édification de l'Etat sahraoui représentait la concrétisation des aspirations de notre peuple à l'indépendance et à l'exercice de la pleine souveraineté sur son territoire national », a-t-il soutenu, dans une déclaration à la presse, en marge des travaux de l'université d'été précitée.



publique sous souveraineté sahraouie, concrétisant ainsi les ambitions et aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance". "L'Etat sahraoui existe et est présent sur la scène internationale à travers ses relations réciproques et en tant que membre fondateur de l'Union africaine (UA). Il s'impose non seulement comme une réalité existante, mais aussi comme un avenir pour cette région, et comme un élément

contribuant à la consolidation de la sécurité, de la paix et de la stabilité", a encore souligné l'ambassadeur sahraoui. Il a, aussi, mis en avant les relations soutenues que l'Etat sahraoui entretient avec de nombreux pays à travers le monde, affirmant qu'il s'agit de relations "privilegiées, fraternelles et caractérisées par le bon voisinage et la coopération". Par ailleurs, M. Khatri a évoqué la guerre médiatique visant son

pays depuis le début de l'occupation, soulignant que cette guerre est "dangereuse pour le sort des peuples, dont le peuple sahraoui, ciblé par les mensonges et les campagnes de diffamation visant à saper ses acquis, ses réalisations et ses sacrifices dans divers domaines". Il a appelé le peuple sahraoui à "redoubler d'efforts et à veiller à organiser et activer les outils de riposte à cette guerre, en axant sur la mobilisation et la sensibilisation à l'importance, à la légitimité et à la justesse de sa cause". La 9e journée de l'université d'été des cadres du Front Polisario a été l'occasion d'évoquer plusieurs questions, dont "L'expérience de l'Etat national dans la République arabe sahraouie et l'Union africaine" et la "La justice réparatrice et criminalisation du colonialisme". Les travaux de cette université d'été, organisée sous le slogan "Lutte et sacrifice pour imposer l'indépendance et la liberté", se poursuivront jusqu'au 13 août courant avec la participation de plus de 400 cadres sahraouis. **R. I.**

SOUDAN DU SUD

## Les observateurs de la paix encouragent les efforts renouvelés

Les observateurs de la paix du Soudan ont appelé hier, à des efforts concertés entre toutes les parties prenantes du pays pour aider à consolider l'accord de paix. La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée (RJMEC) a informé une délégation du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) en visite à Juba, la capitale du Soudan du Sud, de la situation politique et sécuritaire. Selon le RJMEC, la situation actuelle dans le pays risque de conduire à une rechute dans un conflit armé prolongé. Le chef d'état-major du RJMEC, Berhanu Kebede, a appelé à « des efforts concertés de toutes les parties prenantes pour convaincre les parties à l'accord de tracer la voie d'un retour à une paix durable ». « Le peuple du Soudan du Sud, qui souffre depuis longtemps, aspire à une paix et une sécurité durables », a déclaré Kebede dans un com-

munique publié après la réunion à Juba. Il a souligné la nécessité d'un engagement direct conjoint et bilatéral intensifié de l'AUPSC, du Comité ad hoc de haut niveau de l'UA pour le Soudan du Sud et des dirigeants de l'UA en tant que garants de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS). Au cours de la réunion, Kebede a également souligné l'importance de poursuivre les efforts pour faciliter la désescalade et a appelé à un retour au respect du cessez-le-feu permanent. Kebede a exhorté les parties à l'accord de paix à renoncer à toutes les actions qui aggravent les tensions en faisant preuve de leadership, en cessant l'unilatéralisme, en libérant tous les détenus sans condition, en adoptant le dialogue et en revenant à la mise en œuvre inclusive de l'accord de paix sur la voie de la stabilité et de la prospérité. La délégation

de l'UA est arrivée dimanche à Juba pour une mission de trois jours visant à désamorcer les tensions politiques et sécuritaires qui menacent de faire dérailler le fragile accord de paix de 2018 du pays, qui a suscité des craintes d'un retour à une guerre à grande échelle. La visite de la délégation intervient alors que les efforts diplomatiques régionaux s'intensifient pour consolider l'accord de paix revitalisé et chancelant. Les tensions entre l'opposition, le Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition (SPLM-IO) sous le premier vice-président Riek Machar et les Forces de défense du peuple du Soudan du Sud (SSPDF) se sont intensifiées après une attaque le 4 mars contre la base du SSPDF à Nasir, dans l'Etat du Haut-Nil, par l'Armée blanche, que le gouvernement prétend être alliée au SPLA-IO. **R. I.**

OUGANDA

## Le géant chinois Huawei lance le concours des TIC 2025-2026 pour stimuler les talents locaux

Le géant chinois de la technologie Huawei a lancé hier le concours national des technologies de l'information et de la communication (TIC) 2025-2026 en Ouganda pour stimuler les talents locaux. Huawei a déclaré dans un communiqué que le concours vise à encourager les jeunes talents à exceller grâce à une formation structurée, une exposition au niveau de l'industrie et des compétitions, tout en favorisant la transformation numérique. Sous le thème « Connexion, Gloire, Avenir », le concours devrait rassembler des établissements d'enseignement

supérieur, des établissements de formation et des passionnés de technologie pour aider l'écosystème des talents des TIC à prospérer. Lors du lancement du concours, la ministre ougandaise de l'Éducation et des Sports, Janet Museveni, a salué la Chine et le géant de la technologie pour leur partenariat avec l'Ouganda dans le domaine des TIC. « Nos jeunes ont non seulement participé aux programmes Huawei, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, mais ils ont également excellé », a déclaré le ministre. Zhang Lizhong, ambassadeur de Chine en Ouganda, a félicité Huawei pour son engage-

ment envers l'écosystème des talents des TIC en Ouganda et pour les initiatives de l'entreprise telles que DigiTruck, Seeds for the Future, ICT Academy et ICT Competition, qui comblent le déficit de compétences numériques. Dong Xuefeng, directeur général régional multi-pays de Huawei pour l'Afrique de l'Est, a déclaré que l'adoption de la technologie est essentielle pour encourager la croissance numérique et favoriser des environnements où l'innovation peut prospérer. Blessed Nanyonga, bénéficiaire du programme Seeds for the Future, a déclaré que le programme leur a donné une

expérience pratique des technologies émergentes telles que la 5G, l'intelligence artificielle, le cloud computing, la mise en réseau et la résolution de problèmes, leur permettant de développer des solutions innovantes aux défis du monde réel. « Nous sommes impatients d'appliquer les connaissances et les idées acquises grâce à ce programme pour contribuer au développement durable, à l'impact social et à l'autonomisation des jeunes en Ouganda. En tant qu'Ougandais, nous ne sommes certainement pas laissés pour compte », a déclaré Nanyonga.

NAMIBIE

## Vers une croissance de 3,5% en 2025 contre 3,7% l'an dernier

L'économie namibienne devrait croître de 3,5 % en 2025, contre 3,7 % en 2024, en raison de performances plus faibles dans l'agriculture, l'exploitation minière et l'industrie manufacturière, a déclaré la banque centrale dans ses dernières perspectives économiques publiées hier. Dans son rapport sur les perspectives économiques d'août, la Banque de Namibie (BoN) a déclaré que la décélération est principalement attribuée à une contraction des industries primaires, en particulier du sous-secteur de l'élevage, résultant de la réduction de la taille des troupeaux, qui continuent d'être affectés par les conditions de sécheresse rencontrées en 2024. En outre, la BoN a déclaré que le secteur de l'extraction de diamants devrait poursuivre sa trajectoire de déclin, reflétant la faible demande mondiale associée aux vents contraires liés à l'imposition de tarifs douaniers et à la concurrence croissante des alternatives cultivées en laboratoire. Il a noté que le secteur manufacturier devrait également peser négativement sur la croissance, avec des contractions notables prévues dans la transformation de la viande et les métaux non ferreux de base. Selon la banque, la croissance devrait toutefois se redresser à 3,9 % en 2026, soutenue par un rebond de l'agriculture, une vigueur continue de la construction et une amélioration de la production d'uranium et de minerais métalliques. Les risques à la baisse incluent une réduction potentielle des recettes d'exportation de diamants, des perturbations commerciales liées aux politiques protectionnistes et des pressions inflationnistes liées aux conflits mondiaux. La baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe et des ventes de diamants pourrait accroître les risques liés à la viabilité de la dette, nécessitant éventuellement des réductions des dépenses pour préserver la stabilité budgétaire, prévient le rapport. **R. I.**

APRÈS LE DÉCÈS DE SEPT PERSONNES  
APRÈS DE FORTES PLUIES

## L'état d'urgence déclaré sur deux îles du Cap-Vert

Le gouvernement cap-verdien a déclaré lundi l'état d'urgence sur les îles de Sao Vicente et de Santo Antao où de fortes pluies et inondations ont fait sept morts, plusieurs disparus et d'importants dégâts matériels. "Le gouvernement a déjà déclaré l'état d'urgence afin d'activer le fonds national d'urgence pour réparer les dommages causés aux routes, aux rues et aux autres infrastructures et aider les personnes dans une situation difficile en raison des intempéries", a indiqué un communiqué officiel. Selon Paulo Rocha, le ministre de l'Intérieur, les sept décès ont été enregistrés sur l'île de Sao Vicente qui a connu, en un peu plus de deux heures et demie, de fortes pluies accompagnées de violents orages. Le ministre n'a également pas écarté une possible aggravation du bilan des morts, plusieurs personnes étant toujours portées disparues. De son côté, Domingos Tavares, le président du Service national de protection civile et des pompiers, a confirmé qu'outre les décès, les pluies ont causé de graves dommages aux infrastructures publiques, aux habitations et aux véhicules. C'est notamment le cas sur l'île de Santo Antao où les routes d'accès à la ville d'Alto Mira, ouvertes deux jours auparavant, sont devenues impraticables en raison de glissements de terrain causés par les intempéries.

**ORAN.** VIEUX QUARTIER D'EL HAMRI

## Les travaux d'aménagement seront achevés en octobre prochain

Les travaux d'aménagement du vieux quartier d'El-Hamri à Oran devront être achevés d'ici le mois d'octobre prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Lors d'une réunion consacrée à ce projet, tenue dimanche soir, le wali d'Oran, Samir Chibani a exigé de l'entreprise chargée des travaux de respecter un délai maximal de deux mois pour la finalisation du chantier. Il a également donné des instructions strictes au président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran, ainsi qu'aux représentants de la Direction de l'urbanisme, de l'architectu-



Ph: DR

re et de la construction (DUC), des ressources en eau, de l'entreprise "SEOR" (société de l'eau et de l'assainissement) et de l'établissement de wilaya "Oran

Verte", pour assurer un suivi quotidien du projet, inscrit dans le cadre de l'amélioration urbaine et de la qualité de la vie des citoyens. Les travaux

concernent notamment la réhabilitation des routes, trottoirs et ruelles, la mise en place des réseaux d'assainissement, l'éclairage public, ainsi que d'autres opérations d'embellissement s'inscrivant dans les grands projets de requalification de la ville, visant à redonner une dimension esthétique à ce quartier historique du chef-lieu de l'Ouest algérien. En ce qui concerne le projet de création d'un jardin dans le quartier, le wali a ordonné au président de l'APC et à l'établissement "Oran Vert" de choisir un bureau d'études pour élaborer une étude de faisabilité et proposer les solutions adéquates à sa concrétisation, précise la même source.

APRÈS L'ANNULATION DE 8 CONCESSIONS

## Récupération de 148 hectares de foncier destiné à l'aquaculture

Plus de 145 hectares d'espaces maritimes et 3 hectares d'espaces terrestres (148 ha) ont été récupérés suite à l'annulation de 8 concessions destinées à la création d'entreprises d'aquaculture, a indiqué le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Meghni Sandid. M. Meghni Sandid a précisé à l'APS que la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions pour la création d'entreprises d'aquaculture a procédé, dimanche, dans le cadre de l'assainissement du registre des projets d'investissement dans ce secteur, à l'annulation des concessions dont les bénéficiaires n'ont pas respecté leurs engagements contractuels avec le secteur. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du processus d'assainissement du foncier destiné à l'investissement dans la wilaya d'Oran, a-t-il noté.

Il s'agit de la deuxième opération de ce type après celle engagée par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, en 2024, qui avait permis de récupérer 125 hectares d'espaces maritimes, portant ainsi la superficie totale récupérée au cours des deux dernières années à 273 hectares. Dans ce contexte, M. Meghni Sandid a souligné que les objectifs fixés pour 2025 incluent la

récupération de 100 hectares, dans le cadre des opérations d'assainissement et d'amélioration de la gouvernance de l'exploitation du foncier maritime et terrestre dédié à cette activité importante. Il a ajouté que les espaces récupérés feront ultérieurement l'objet d'études pour de nouveaux projets d'investissement dans le domaine de l'aquaculture, lesquels seront examinés "avec plus d'attention", notamment en ce qui concerne les capacités financières des investisseurs, afin de garantir la réalisation effective des projets et d'éviter le gel inutile du foncier public.

**MASCARA.** ADE

## Lancement d'une campagne de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'eau potable

L'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Mascara a, récemment, lancé une campagne de sensibilisation visant la consommation rationnelle de l'eau potable, a-t-on appris, lundi, auprès de cette entreprise. Le programme de cette campagne, élaboré en coordination avec divers partenaires, prévoit un renforcement des actions de sensibilisation à travers l'organisation de rencontres de proximité, la distribution de brochures, ainsi que la diffusion d'affiches dans les lieux publics et devant les administrations et entreprises

économiques, comportant des conseils et recommandations pour préserver l'eau et éviter son gaspillage, selon la même source. Ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain, inclut également des conférences de sensibilisation destinées aux adhérents des structures de jeunesse et culturelles, ainsi qu'aux élèves des écoles coraniques. Ces activités visent principalement à ancrer la culture de la consommation rationnelle de l'eau et à lutter contre le gaspillage. Par ailleurs, des sorties sur le terrain seront organisées dans les

unités de production publiques et privées de la wilaya, ainsi que dans les exploitations agricoles. Lors de ces sorties, des appels seront lancés pour une consommation rationnelle de l'eau. Les cibles incluent aussi bien les membres des établissements de jeunesse et culturelles, les associations locales et les élèves des établissements scolaires. De plus, des expositions dans les places publiques seront organisées, mettant en lumière, à travers des affiches et des brochures, les mesures à adopter pour préserver l'eau potable et éviter le gaspillage.

Une vaste caravane de sensibilisation est également programmée pour parcourir les 47 communes de la wilaya. Les imams des mosquées, les cadres de la direction des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que les membres de la protection civile et des associations de protection des consommateurs, participeront activement à cette campagne, afin de transmettre des messages de sensibilisation aux différentes couches de la société sur l'importance d'une consommation rationnelle de l'eau potable, précise la même unité.

**TISSEMSILT.** BARRAGE DE KOUDIA ROSFA

## Forte affluence au parc d'attractions et de loisirs

Le parc d'attractions, de loisirs et de détente situé au niveau du barrage de "Koudia Rosfa", dans la commune de Beni Chaïb (wilaya de Tissemsilt), enregistre une forte affluence de citoyens durant la saison estivale en cours, a constaté l'APS sur place. Ce site touristique, inauguré en juin dernier, attire des centaines de visiteurs dont des familles, non seulement des communes de la wilaya, mais aussi des wilayas avoisinantes, telles que Tيار et Aïn Defla, notamment les week-ends, pour profiter de moments de détente grâce aux différentes installations qu'il propose : aires de jeux pour enfants, magasins de glaces et rafraîchissements, etc. "Nous sommes très heureux de cette réalisation qui constitue un précieux espace de loisirs pour

notre commune, un véritable acquis pour les habitants", a confié Hadja Fatma, venue accompagner ses petits-enfants pour une soirée agréable sur place. Dans le même sens, le jeune Omar, venu découvrir ce nouvel espace avec ses parents, a salué la qualité des travaux réalisés dans cet aménagement, affirmant que les habitants de la wilaya avaient grandement besoin de ce genre d'infrastructure de loisirs. Les gestionnaires du parc, dont la réalisation a nécessité une enveloppe de 120 millions de dinars, veillent à organiser régulièrement des activités culturelles et artistiques, faisant de cet endroit un véritable havre de tranquillité, notamment en soirée, moment où la fréquentation est la plus forte. Ces animations donnent au lieu une

ambiance festive particulière, incitant de nombreux visiteurs à prolonger leur séjour jusque tard dans la nuit, surtout en cette période estivale où beaucoup sont en vacances. Grâce à cette dynamique, ce parc inscrit dans le programme complémentaire de développement initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt dans le domaine du tourisme, est également devenu un espace commercial pour de nombreux jeunes, qui y exposent et vendent leurs produits artisanaux. Bilal, l'un d'eux, a affirmé que ce lieu lui offrait une opportunité idéale pour valoriser les métiers artisanaux traditionnels, tout en générant des revenus pendant une saison propice à ce type de ventes.

**OUARGLA.** SANTÉ

## Le Centre anticancéreux doté très prochainement de nouveaux équipements

Le Centre anticancéreux (CAC) d'Ouar gla sera doté "très prochainement" de nouveaux équipements modernes pour améliorer les prestations assurées aux malades de la région et des wilayas limitrophes, a-t-on appris lundi à la Direction de la Santé et de la Population (DSP). Le Centre réceptionnera ainsi un accélérateur linéaire et un scanner, qui porteront à trois (3) accélérateurs et deux (2) scanners les équipements dont il dispose, a affirmé à l'APS le DSP, Ahmed Sengari. D'autres équipements médicaux viendront renforcer l'établissement avant la fin de l'année en cours et contribueront à améliorer les prestations, rapprocher les rendez-vous pour les séances de radiothérapie, assurer des traitements au niveau du service de médecine nucléaire, en plus de prendre en charge les cancers pédiatriques, a-t-il ajouté. Avec son staff médical spécialisé pluridisciplinaire, le CAC d'Ouar gla, ouvert au niveau de l'établissement public hospitalier "EPH-Mohamed Boudiaf", est d'un grand soulagement pour les malades de la wilaya d'Ouar gla et des wilayas avoisinantes, en leur épargnant les déplacements vers les grandes villes du Nord pour leurs diagnostics et traitements. D'une capacité d'une centaine de lits, le CAC d'Ouar gla assure des prestations liées notamment à la chirurgie oncologique, à la radiothérapie et la chimiothérapie.

**M'SILA.** ÉDUCATION

## Plusieurs structures réceptionnées pour la prochaine rentrée scolaire

De nombreuses structures scolaires seront réceptionnées pour la prochaine rentrée des classes dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a indiqué, lundi, le wali, Nedjmeddine Tiar. Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à l'APS lors d'une visite d'inspection de projets relevant du secteur de l'éducation dans la wilaya déléguée de Bou Sâada, que la wilaya de M'sila sera dotée de 10 nouveaux groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM), 2 lycées, 23 cantines scolaires et 230 classes dans le cadre du programme d'extension de plusieurs établissements. Selon M. Tiar, un nombre important de terrains de jeux, actuellement en cours de réalisation à l'intérieur et dans le voisinage des écoles, seront également livrés lors de la prochaine rentrée scolaire. Le même responsable a également fait savoir que le secteur de l'éducation bénéficiera, dans la wilaya de M'sila, de 3 autres groupes scolaires et de 4 CEM devant être livrés "avant la fin de l'année 2025". Tous ces projets s'inscrivent, a-t-il dit, dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et de la réduction de la surcharge des classes, en particulier dans les quartiers à forte densité démographique.

**BLIDA.** AEP

## Le taux de couverture porté à 95% en septembre prochain

Le taux de couverture en alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de Blida s'élèvera à 95% à fin septembre prochain, a révélé, lundi, le wali Brahim Ouchen.

Le taux de couverture en AEP passera de 65% actuellement à 95% à fin septembre prochain", a indiqué M. Ouchen, en marge du lancement de la 2e phase de l'approvisionnement de la wilaya en eau dessalée à partir de l'usine de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka 2 (Tipasa). Cette amélioration dans l'AEP sera due au fait que la wilaya de Blida bénéficiera désormais de la totalité du quota d'eau affecté à son profit à partir de la SDEM de Fouka 2, lequel a été fixé à 100.000 M3/jour, pour une capacité

théorique de production estimée à 300.000 M3/jour, a-t-il ajouté. En juillet dernier, le système de production d'eau potable de la wilaya a été renforcé par un apport supplémentaire de 20.000 M3/Jour en provenance de la SDEM de Fouka 2, destiné à alimenter plusieurs communes de l'Ouest et du Centre de la wilaya, notamment El-Affroun, Oued Djer, Mouzaia, Blida, Ouled Yaich et Bouarfa, selon les explications du wali. La 2e phase du projet d'approvisionnement de Blida à partir de la SDEM de Fouka 2 a été lancée, lundi, avec une dotation de



Ph: DR

20.000 M3/jour pour les communes de Bouinane, Boufarik et Larbaa, selon la même source. Les communes de Chebli, Guerouaou et Soumaâ bénéficieront, à partir de fin août courant, d'une 3e dotation estimée à 10.000 M3/jour, tandis qu'un autre quota de 50.000 M3/jour d'eau dessalée sera affecté d'ici la fin septembre, à la partie Est de la wilaya, qui a vu, ces dernières années, la création de plusieurs nouveaux pôles

urbains à l'origine d'une hausse des besoins en eau potable. Selon M. Ouchen, une amélioration notable a été enregistrée dans l'AEP à Blida, grâce notamment à la mise en service de nouvelles infrastructures de production et de stockage. Au moins 64 forages d'eau d'une capacité globale de 30.000 M3/jour sont entrés en service, depuis 2024, en plus de la réhabilitation de 31 autres.

**TLEMEN.** AFFAIRES RELIGIEUSES

## Lancement du concours de wilaya du Coran, des hadiths et des textes religieux

Le concours de wilaya du Coran, des hadiths et des textes religieux a été lancé lundi à Tlemcen dans le cadre des festivités commémorant le Mawlid Ennabaoui, sous la supervision des autorités de la wilaya. Ce concours, organisé sur deux jours par la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya à l'hôtel du centre-ville de Tlemcen, réunit 203 participants répartis en quatre catégories : 30 inscrits pour la mémorisation complète du Coran, 95 pour la mémorisation de la moitié du Coran, 50 pour la mémorisation des hadiths (les 40 Nawawis), 28 participants pour la mémorisation du texte d'Ibn Achir. Lors des phases éliminatoires de ce concours, organisé sous le slogan "avec le Coran, nous nous élevons et nous progressons", les participants ont présenté des récitations de versets coraniques, des hadiths et des textes religieux. Le premier prix, d'une valeur de 500.000 dinars

algériens, est offert par la wilaya. L'évaluation est assurée par un jury composé de cinq imams et d'une conseillère religieuse (mourchida) spécialisés dans la récitation et la psalmodie du Coran, chargés de juger les prestations et de prodiguer des conseils aux participants concernant la mémorisation et la récitation. En inaugurant l'événement, le wali de Tlemcen, Youssef Bouchlaoui, a souligné que "la célébration du Mawlid Ennabaoui est une occasion précieuse, et l'organisation de ce concours a une grande portée symbolique pour ancrer l'amour du Livre

d'Allah et les valeurs prophétiques chez nos enfants, tout en encourageant la quête du savoir bénéfique". Selon Mohamed Mustapha Benkhalidi, chef du service de l'enseignement coranique et de la formation dans les mosquées à la direction des affaires religieuses, cet événement vise à encourager la récitation du Coran, à célébrer la naissance du Prophète, à préparer les différentes catégories de participants pour d'autres compétitions de mémorisation et de récitation du Coran.

**TOUGGOURT.** RISQUES LIÉS À LA SAISON ESTIVALE

## Poursuite des campagnes de sensibilisation et de prévention

Les campagnes de sensibilisation et de prévention des risques liés à la saison estivale se poursuivent activement dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris lundi des organisateurs. Initiées par divers secteurs et institutions, notamment les services du Commerce, de la Santé, de la Protection civile, de l'Environnement, de la Conservation des forêts et des associations de protection des consommateurs, ces campagnes se concentrent sur des actions de sensibilisation de terrain. Parmi lesquelles figurent des actions qui ont pour objectif d'informer les consommateurs et les commerçants sur les bonnes pratiques pour prévenir les intoxications alimentaires, en particulier celles causées par un stockage inadéquat des denrées périssables, a-t-on souligné. Les citoyens sont invités à adopter des habitudes alimentaires saines pendant

cette saison et à éviter les aliments exposés sans respects des conditions appropriées, comme les boissons et la restauration rapide, a expliqué à l'APS la chargée de communication à la direction du Commerce, Amina Kachi. Parallèlement, la Protection civile intensifie ses actions de prévention concernant les dangers de la baignade dans les plans d'eau non-surveillés, a précisé le chargé de communication à la direction de ce corps constitué, Hamza Benarabi. Une équipe spécialisée de plongeurs a été déployée en coordination avec divers partenaires pour couvrir ces sites, très prisés des jeunes en été, a-t-il ajouté. Des actions d'information sur la prévention des feux de palmraies et de cultures, sont aussi au programme de ces campagnes multisectorielles, selon ses initiateurs.

**TISSEMSILT.** UNIVERSITÉ AHMED BENYAHIA EL-WANCHARISSI

## Plus de 1 800 nouveaux étudiants inscrits

Plus de 1.800 nouveaux étudiants ont été inscrits dans les différentes spécialités proposées par l'Université Ahmed Benyahia El-Wancharissi de Tissemsilt, a-t-on appris, lundi, auprès de l'administration de cet établissement universitaire. Selon le professeur Mohamed Bouras, vice-recteur chargé de la pédagogie, les préinscrip-

tions des nouveaux bacheliers de la session de juin 2025 ont permis l'inscription de 1.800 étudiants, répartis entre les diverses filières disponibles à l'université. Par ailleurs, 123 étudiants ont été orientés vers l'annexe de l'École Supérieure des enseignants, récemment ouverte au sein de la même université. Plus de 40 autres étudiants ont été dirigés vers le

centre de l'Université de la Formation Continue (UFC) de Tissemsilt. Le responsable a également indiqué que les procédures d'inscription se sont déroulées en ligne, de manière entièrement numérique, de la phase de choix des filières jusqu'à la confirmation des inscriptions, dans un système sans papier, autrement dit "zéro papier".

**EL-MÉNIËA.** DTP

## Ouverture à la circulation d'un tronçon de 42 km sur la RN-1

Un nouveau tronçon d'une longueur de 42 km de la Route nationale RN-1, reliant les wilayas d'El-Meniâa et In-Salah, a été ouvert à la circulation, a-t-on appris lundi de la direction locale des travaux publics (DTP). Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de modernisation et de renforcement de 87 km de cet axe routier dont les travaux, répartis en plusieurs lots, avaient été lancés l'an dernier, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Lahar Dada-Moussa. Les entreprises chargées des travaux ont enregistré des retards dus principalement aux conditions climatiques difficiles de la région, marquées par des températures estivales extrêmes et des vents de sable fréquents qui ont perturbé le bon déroulement des chantiers, a-t-il ajouté. Le responsable a encore fait savoir que les équipes techniques relevant de la DTP effectuent un suivi rigoureux des travaux afin d'assurer le respect des normes de réalisation conformément au cahier des charges, signalant que la livraison du tronçon restant est prévue dans les prochains mois. Approchés par l'APS, des usagers de la route ont exprimé leur satisfaction quant à cette ouverture, soulignant l'importance de cet axe de la Route transsaharienne, qui constitue une artère vitale.

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT Des opérations pour éliminer les "points noirs"

Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya d'Illizi a retenu une série d'opérations pour éliminer les "points noirs" sur le réseau d'assainissement au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du secteur. Une enveloppe financière de l'ordre de 48 millions DA, puisée de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales a été mobilisée pour concrétiser ces opérations, a indiqué le chef de service de la mobilisation des ressources en eau, Achour Bouanika. Aussi, ces opérations sont scindées en deux lots, a-t-on précisé soulignant que le premier lot, dont le marché a été octroyé et est actuellement au niveau du contrôle budgétaire pour engagement et sera lancé "aussitôt après". Le deuxième lot sera programmé ultérieurement, a-t-on ajouté. Dans les détails, le même responsable a relevé que le premier lot concerne les quartiers Tikenouine, Aïn El-Kours et Haï-Essalem, alors que le second touchera les quartiers Haï El-Wasset, Khemaya Amghar, Haï-Belbachir, ainsi que les cités des 40 logements et des 20 logements, a-t-il détaillé. L'opération vise l'amélioration du service public en matière d'assainissement ainsi que du cadre de vie du citoyen, et la prévention des maladies à transmission hydrique, et ce à travers l'élimination des "points noirs" sur le réseau causés principalement par l'affaissement des canalisations et leur obstruction, selon la même source.

**MÉDÉA.** DURANT LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

## Réalisation et modernisation de structures sportives d'une valeur de 1,5 milliard de DA

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de DA a été consacrée, au cours des quatre dernières années, à la réalisation et la modernisation de structures sportives à travers plusieurs communes de Médéa, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ainsi, douze terrains de sports de proximité (TSP) localisés, notamment Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida, Mfatha, El-Aouinet, Robeia, Drâa-Smar et Oum-Djellil, ont été réalisés dans le cadre du renforcement du parc sportif local, a-t-on fait savoir. Le secteur du sport a également connu des travaux de modernisation de quinze stades communaux, dont ceux des communes d'Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui, El Azzizia, Guelb El-Kebir et Ain-Boucif, a indiqué la même source. Cette opération vise à combler, d'une part, le déficit constaté dans ces communes en matière d'infrastructures sportives, d'encourager, d'autre part, la pratique du sport au niveau de ces communes et d'aider à l'éclosion de jeunes talents, a-t-on conclu.

S  
T  
R  
O  
P  
S

LE CLUB SAOUDIEN SE PRÉPARE À L'ABSENCE DU CAPITAINE ALGÉRIEN DURANT LA CAN

## Al-Ahli cherche un remplaçant à Mahrez

*L'international algérien Riyad Mahrez a bénéficié de quatre jours complets de repos, qu'il a mis à profit pour se ressourcer et se rendre en Angleterre, où il a été aperçu à l'entraînement de son ancien club, Manchester City.*

**L**i s'apprête désormais à réintégrer les entraînements avec Al-Ahli Djeddah pour entamer la dernière ligne droite de la préparation estivale à l'approche du coup d'envoi de la saison 2025-2026. Après avoir disputé plusieurs matchs amicaux dans trois pays européens différents – l'Autriche, l'Italie et l'Espagne – Mahrez et ses coéquipiers sont rentrés en Arabie saoudite.

Le champion d'Asie se prépare à disputer son dernier match de préparation ce vendredi contre le club d'Al-Riyadh, avant de s'envoler pour Hong Kong.

Al-Ahli ouvrira officiellement sa saison le 20 août face à Al-Qadisiyah, dans le cadre de la demi-finale de la Supercoupe saoudienne, qui se jouera à Hong Kong.

Alors que s'approche la troisième saison de l'international algérien sous les couleurs du club saoudien, il semble que ce dernier pense déjà à l'étape suivante, lorsque l'ancien joueur de City sera indisponible. En effet, le journal Al-Riyadiya a rapporté que l'entraîneur allemand Mat-



PH: BT

thias Jaissle a demandé à la direction du club de recruter un joueur étranger capable d'évoluer au poste de Mahrez.

Selon la même source, Jaissle souhaite un ailier droit qui puisse aussi occuper d'autres postes offensifs. Le club serait déjà en négociation avec plusieurs profils dans l'attente de finaliser l'arrivée du joueur recherché.

Ce besoin de renfort s'explique par l'absence prochaine du capitaine algérien,

qui devrait participer à la Coupe d'Afrique des Nations, prévue du 21 décembre au 18 janvier prochains.

Mahrez est encore lié au champion d'Asie pour deux saisons supplémentaires, lui qui avait signé un contrat de quatre ans à son arrivée en Arabie saoudite à l'été 2023. Il est aujourd'hui considéré comme l'un des piliers du projet d'Al-Ahli.

Hakim S.

IL VIENT D'ENTAMER L'ENTRAÎNEMENT AVEC SON NOUVEAU CLUB IRAKIEN

## Gros espoirs placés sur Feghouli à Amanat Baghdad

**L'**ex-international algérien, Sofiane Feghouli se prépare à rejoindre les entraînements de son nouveau club, Amanat Baghdad, dont le président a révélé deux raisons principales expliquant la signature du joueur algérien, dans une saison pleine d'ambitions et d'objectifs pour le joueur et pour l'équipe des "Lions de la capitale".

Le club d'Amanat Baghdad vient d'annoncer officiellement la signature du milieu de terrain de 35 ans, dans le cadre d'un transfert libre, après l'expiration de son contrat avec le club turc de Karagümrük il y a un an.

Dans un communiqué publié sur ses réseaux officiels, le club a déclaré : « Le joueur international algérien est arrivé dans la capitale Bagdad pour rejoindre officiellement l'équipe première de football du club Amanat Baghdad, en préparation pour participer à la Ligue des étoiles d'Irak dans la nouvelle saison qui approche. »

Le communiqué ajoute : « À



son arrivée à l'aéroport international de Bagdad, la star algérienne a été accueillie par le membre de la direction du club et superviseur de l'équipe première, Ahmed Ezzat Al-Moussaoui, ainsi que par le directeur administratif Majed Thamer. Ils lui ont souhaité la bienvenue et ont affirmé que son arrivée représente un plus important sur les plans technique et moral pour notre

équipe déterminée à se distinguer. »

Dans ce contexte, le président du club, Falah Al-Masoudi, a révélé les deux raisons de la signature de Feghouli : « Le recrutement du joueur s'inscrit dans le cadre d'un plan ambitieux visant à renforcer l'équipe par des signatures de qualité. Nous espérons tirer profit de son expérience tout d'abord, et ajouter une grande

valeur technique ensuite. Nous savons qu'il sera à la hauteur des attentes et qu'il ravira les supporters du club. »

Avec son arrivée à Bagdad, le joueur entame une nouvelle étape dans sa carrière, dans une ambiance pleine d'enthousiasme, espérant que son expérience et ses grandes qualités contribueront à mener Amanat Baghdad vers la réalisation de ses objectifs lors de la saison à venir.

Sofiane Feghouli est considéré comme l'un des noms les plus marquants du football algérien en Europe, ayant joué pour de grands clubs tels que Valence (Espagne), West Ham United (Angleterre) et Galatasaray (Turquie).

En plus de son parcours réussi en club, le joueur possède un riche palmarès sous le maillot de l'équipe nationale algérienne, avec laquelle il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations en 2019, et il fut l'un des joueurs marquants de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

H. S.

APRÈS SA BELLE SAISON EN SERIE B ITALIENNE

## Mehdi Dorval peine à quitter Bari

Des médias italiens ont affirmé que l'avenir du joueur algérien Mehdi Dorval reste incertain avec le club de Bari, qui évolue en Serie B (deuxième division italienne), après l'échec de son transfert vers le club russe du Rubin Kazan. Son maintien au sein de l'équipe rouge et blanche n'est pas garanti, à 20 jours de la clôture du mercato estival.

Le latéral de 24 ans a réalisé une saison exceptionnelle avec Bari la saison dernière, disputant 37 matchs, marquant 4 buts et délivrant 6 passes décisives. Il a d'ailleurs été élu meilleur joueur du club.

Les performances de Mehdi Dorval ont attiré l'attention de nombreux clubs européens, selon plusieurs sources médiatiques italiennes et françaises. Il était tout proche de rejoindre Naples en janvier dernier, s'en référant à des médias italiens. Cependant, le transfert a échoué à la dernière minute, malgré que les deux clubs appartiennent à la même famille, les De Laurentiis (le père possède Naples, le fils possède Bari). Par la suite, le Rubin Kazan est entré en jeu.

Mais l'échec s'est répété avec le club russe, malgré les adieux du joueur à ses coéquipiers et aux supporters de Bari, ainsi que son voyage en Russie. Un accord avait été trouvé entre le Rubin Kazan et Bari pour un transfert avoisinant les 2,5 millions d'euros. Cependant, l'opération n'a pas été finalisée, en raison de désaccords entre le défenseur polyvalent et le club russe concernant les conditions personnelles du contrat.

Le site italien Pianeta Bari a rapporté, hier, que l'avenir de Mehdi Dorval reste flou, partagé entre rester à Bari ou partir, avec une tendance plus

marquée vers un départ. Le joueur algérien insiste pour quitter le club afin de franchir un cap, profitant de l'intérêt persistant de clubs de Serie A.

Le média a précisé dans son article : « La situation est quelque peu compliquée. Dorval est parti en Russie pour rejoindre le Rubin Kazan, mais le transfert ne s'est pas concrétisé. »

Et d'ajouter : « Bien que le défenseur soit resté un certain temps en Russie, un changement dans l'offre qui lui était destinée a conduit à la suspension du transfert. »

Le site poursuit : « Dorval est revenu à Bari visiblement frustré, et il devrait retourner à Caserte (où se situe le centre d'entraînement du club) pour la reprise des entraîne-



ments prévue mardi (hier). » Et conclut : « Son avenir est désormais entouré d'incertitudes, et il semble peu probable qu'il reste à Bari. »

Il est aussi indiqué que son agent pourrait relancer les discussions avec certains clubs étrangers qui s'étaient renseignés sur lui, ainsi qu'avec des clubs italiens de Serie A, comme Sas-

uolo, Cagliari, Gênes, et bien sûr Naples. À noter que Dorval considère que quitter Bari représente un choix stratégique et crucial pour sa carrière, dans le but d'atteindre un niveau supérieur et se rapprocher de son rêve : jouer avec l'équipe nationale d'Algérie.

H. S.

CHAN 2024

## Cap sur la Guinée pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de football A, composée des joueurs locaux, a repris lundi le chemin des entraînements, en prévision de sa prochaine rencontre face à la Guinée, prévue vendredi 15 août (15h00) au Mandela National Stadium de Kampala, pour le compte de la quatrième journée (Gr.C) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025). La séance du jour s'est tenue sur le terrain de la Kyambogo University à 15h00 (heure locale), soit 13h00 (heure algérienne), et a réuni 25 joueurs, à l'exception d'Akram Bouras, qui a effectué un travail individuel. L'entraînement a essentiellement porté sur le volet tactique, souligne la Fédération algérienne (FAF). La sélection algérienne était exemptée de la troisième journée disputée lundi, à l'issue de laquelle l'Ouganda a pris la tête du classement avec 6 points après son succès face au Niger (2-0), devant l'Algérie et l'Afrique du Sud avec 4 points, la Guinée (3 points) et le Niger avec zéro point ferme la marche. Lors de la quatrième journée, prévue vendredi, l'Algérie affrontera la Guinée (15h00), alors que l'Afrique du Sud croisera le fer avec le Niger (18h00). Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

NA HUSSEIN DEY

## Décès de l'ancien international Sid Ali Lazazi

L'ancien attaquant international algérien du Nasr Hussein Dey, Sid Ali Lazazi, est décédé lundi à l'âge de 68 ans, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Né le 20 septembre 1957 à Hussein Dey, Lazazi avait grandi dans le quartier mitoyen de La Glacière, et c'est au NAHD qu'il avait choisi de jouer au football. Un club de cœur, auquel il restera fidèle pendant toute sa carrière de joueur, entre 1977 et 1993. Surnommé "El Raya", Lazazi évoluait comme milieu gauche, et beaucoup parmi les supporters des Sang et Or le considéraient comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du club. Il a été vice-champion d'Algérie en

1982, puis vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1979, et finaliste de la Coupe d'Algérie 1982. Sur le plan continental, il a été finaliste de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en 1978, toujours avec le NA Hussein Dey, et il compte deux sélections en équipe nationale, en 1981 contre le Burkina Faso (7-0, 1-1) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 1982. A cette triste occasion, le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la grande famille du football national. "C'est avec une profonde tristesse et une grande dou-

leur que le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a appris le décès de l'ancien joueur international, feu Sid Ali Lazazi. En cette triste occasion, le président de la FAF, en son nom propre et au nom de tous les membres du bureau fédéral, présente ses plus sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à toute la famille du football algérien, en particulier au club Nasr Hussein Dey. Nous prions Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de lui ouvrir les portes de Son paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a écrit la FAF.

FAF

## Séminaire d'avant-saison pour les arbitres d'élite à Oran

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) organise du 11 au 14 août au Village Méditerranéen d'Oran, son traditionnel séminaire d'avant-saison destiné aux arbitres d'élite, en prévision du nouvel exercice 2025-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage (DTA), M. Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux participants et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour élever le niveau de

l'arbitrage national, en présence de l'ancien arbitre international, M. Mohamed Hansal. La première journée, lundi, a été consacrée aux tests physiques, organisés sur le terrain annexe du Complexe Miloud Hadeff, suivis, dans l'après-midi, de sessions théoriques portant sur les mises à jour réglementaires et les directives techniques pour la saison à venir. La journée de mardi sera dédiée aux séances pratiques, incluant notamment des exercices avec l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

MERCATO

## Le MC El Bayadh se renforce par cinq recrues supplémentaires

Cinq nouvelles recrues supplémentaires viennent renforcer les rangs du MC El Bayadh à l'occasion du mercato estival, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit de : Khalid Dahamni, Lounes Adjout et Adel Ghanem (O. Akbou), Oussama Khiani (réserve MC Alger) et Bouchoucha Mouatez (réserve ES Sétif), informe-t-on de même source. Ces cinq joueurs, qui ont déjà intégré leur nouvelle équipe, rallongent une longue liste de nouvelles recrues, l'effectif de la formation du Sud-ouest du pays ayant connu, cet été, des changements notables. Les changements concernent aussi les membres du staff technique de l'équipe, dirigée désormais par Cherif Hadjar qui succède à Lotfi Amrouche, parti entraîner l'O. Akbou, rappelle-t-on. Le MCEB, qui s'approprie à vivre sa quatrième saison de suite dans la cour des grands, a clôturé, ce lundi, son deuxième stage d'intersaison tenu à Alger, et au cours duquel la bande à Hadjar a disputé quelques matchs amicaux, dont le dernier en date le week-end passé contre le MC Oran (2-2).

WA TLEMCCEN

## Près de 140 millions DA de recettes la saison passée

Le WA Tlemcen, qui retrouve la Ligue 2 de football lors de la prochaine saison, a bénéficié d'un montant estimé à 138 millions de dinars en guise de recettes au cours de l'exercice précédent (2024-2025), selon le rapport financier présenté par la direction du club lors de son assemblée générale ordinaire. La moitié de ces recettes émanent des autorités locales, dont 67 millions DA de la part des autorités de la wilaya et de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), et 10 millions DA de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tlemcen, précise-t-on. Le reste de cette entrée d'argent a alimenté les comptes du "Widad" grâce à la contribution d'opérateurs économiques et de deux dirigeants du club, souligne-t-on encore. Par ailleurs, et suite à la démission du président du WAT, Samir Kendouci, actée lors de la même assemblée générale, il a été procédé à la nomination de Hilal Zoheir pour assurer l'intérim, en attendant la tenue d'une assemblée électorale prévue pour le 15 septembre prochain. Outre la performance réalisée par l'équipe de football du WAT en validant son billet pour le deuxième palier, le club s'est distingué aussi la saison passée par un doublé historique (championnat et coupe d'Algérie) en volley-ball. Une distinction de taille saluée par les membres de l'assemblée générale de cette formation de l'Ouest du pays et qui permet à cette dernière de participer prochainement, et pour la deuxième saison de rang, au championnat d'Afrique des clubs.

EN VUE DE LA LDC ET DE LA COUPE DE LA CAF

## Neuf stades algériens homologués

Bonne nouvelle pour les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines. La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé l'homologation de neuf stades en Algérie, qui sont désormais prêts à accueillir les matchs de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération pour la saison 2025-2026.

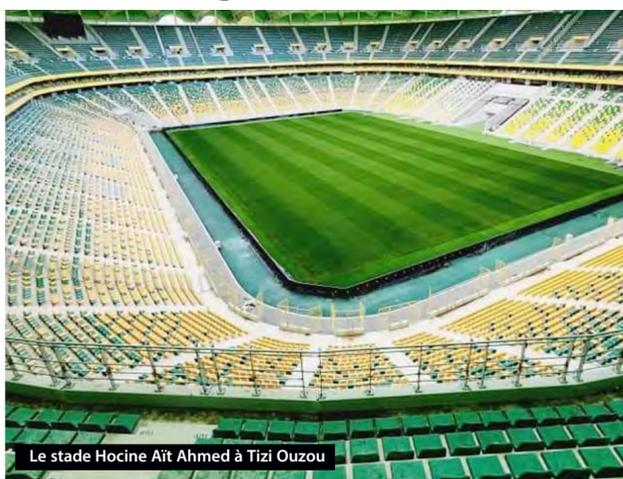
Les stades homologués incluent plusieurs enceintes de la capitale, telles que : Le stade Ali Ammar (Douera), le stade Nelson Mandela (Baraki), le stade du 5-Juillet-1962, et le stade de Rouiba.

A cela s'ajoutent des stades situés hors d'Alger : le stade Hocine Aït Ahmed à Tizi Ouzou, le stade Miloud Hadeff à Oran, le stade du 19-Mai-1956 à Annaba, le stade Chahid Hamlaoui à Constantine, le stade Mustapha Tchaker à Blida.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la CAF pour garantir des infrastructures sportives de haut niveau, conformes aux normes internationales, afin d'assurer le bon déroulement des compétitions africaines et de renforcer la position du football algérien sur la scène continentale.

Pour la saison 2025-2026, quatre clubs algériens participeront aux compétitions interclubs africaines, à savoir le MC Alger et la JS Kabylie, en Ligue des champions, ainsi que le CR Belouizdad et l'USM Alger, en coupe de la Confédération.

Les deux premiers clubs précités prendront part aux tours préliminaires de la compétition, alors que les deux autres sont



Le stade Hocine Aït Ahmed à Tizi Ouzou

exemptés du premier tour et entreront directement en lice au deuxième tour.

Selon le calendrier dévoilé, le MC Alger affrontera un club libérien lors du tour pré-

liminaire, tandis que la JS Kabylie sera opposée à un club ghanéen, avec la possibilité d'affronter d'autres adversaires plus coriaces aux tours suivants. **Hakim S.**

CHAMPIONNAT NATIONAL OPEN D'ATHLÉTISME

## Moula, Bouanani et Abed au rendez-vous

Les athlètes Slimane Moula (800 mètres) et Amine Bouanani (110m/haies) ont été à la hauteur de leur statut, en remportant haut la main leurs épreuves respectives au Championnat National Open, actuellement en cours au SATO du stade 5-Juillet (Alger). Moula, qui évolue désormais sous les couleurs du Groupe Cosider, a bouclé la distance en 1:46.47, devant Seif-Eddine Hafsi, de l'ES Ben Aknoun, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:47.75, au moment où Azzedine Lagoune, également du Groupe Cosider, a complété le podium de ce 800 mètres masculin, en 1:47.90. De son côté, Amine Bouanani (CRB) s'est imposé en 13:64", devançant dans l'ordre Moncef Kherrafi (HO Maghnia), auteur d'un chrono de 13:76", et Ayoub Bensabra, du Mouloudia d'Alger (14:81)". Même

chez les dames, la plupart des athlètes d'élite ont été à la hauteur, à commencer par la jeune Nesrine Abed (JSO Chlef), qui a remporté le 800 mètres féminin en 2:06.49, devant Chaïma Ouanis, du Groupe Cosider (2:09.38) et Hayat Anfel Azaïdji, du CSFK, (2:13.05). Idem Pour Rahil Hamel, du Mouloudia d'Alger, facile vainqueur du 100 mètres/haies, après avoir bouclé la distance en 13:82", devant sa coéquipière au MCA Manel Benkaci (14:12") et Malak Belhadi, du CRB (14:23"). En revanche, Wissal Harkas (CA Jijel) et Nawel Abbès (Olympique Bordj Bou Arréridj), ont raté les premières places dans leurs épreuves respectives: le triple saut et le 3000 mètres/steeple. Harkas s'est contentée de la médaille d'argent, avec un bond mesuré à 12,58 mètres, alors que le concours a été remporté

par Laetitia Waba de l'EM-SA Béjaïa, avec un bond à 12,98 mètres. Nawel Abbès a pris la médaille de bronze, avec un chrono de 11:23.92", alors que la course a été remportée par Nassima Ismaïl du MB Béjaïa, en 10:26.53". Les autres grosses pointures de l'athlétisme algérien, notamment Skander Djamil Athmani sur 100 mètres et Souad Aït Salem sur 5000 mètres, avaient eux aussi répondu présent la veille, en remportant leurs courses. Malgré le poids de l'âge (46 ans), Aït Salem (CR Belouizdad) n'avait laissé aucune chance à ses principales rivales, Ghania Rezik du MC Alger (2e) et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger (3e). Plusieurs autres internationaux algériens participent à cette compétition, qui se poursuivra jusqu'au 12 août courant au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

## MONDIAL DE HANDBALL MASCULIN U19 (COUPE DU PRÉSIDENT) Victoire de l'Algérie devant la Guinée

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) a décroché sa première victoire au Mondial 2025 de la catégorie, en s'imposant devant la Guinée sur le score de 28 à 22 (mi-temps: 14-10), en match comptant pour la 2e journée du "groupe II" de la Coupe du président, disputé mardi au Caire. Dans l'autre rencontre de ce groupe, le Brésil et la Croatie se sont neutralisés (23-23). A la faveur de ce succès, le Sept national jouera les matchs de classement (25e-28e places) contre des adversaires qui seront connus à l'issue des rencontres programmées ce mardi. Versée dans la poule C, la sélection nationale a raté la qualification au Tour principal du Mondial, en concédant trois défaites, respectivement, face à l'Espagne (tenante) (19-49), la Serbie (22-32) et la Croatie (29-35).

JUDO

## Trois stages de formation en Kata en septembre

La Fédération algérienne de judo a annoncé mardi qu'elle organisera trois stages de formation dans la spécialité "Kata", entre le 12 et le 27 septembre prochain, dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Sétif et Alger. Le premier stage est prévu du 12 au 13 septembre à Sidi Bel-Abbès. Il sera suivi d'un deuxième stage du 19 au 20 du même mois à Sétif, alors que le dernier stage aura lieu les 26-27 septembre à Alger. "Ces stages de formation seront suivis de passages de grades dans chacune des wilayas suscitées" a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Les judokas (messieurs et dames) de 35 ans et plus pourront passer les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e Dan, alors que les judokates de 15 ans ne seront concernées que par les 1re et 2e Dan. "La participation est ouverte à l'ensemble de la famille du judo algérien" a-t-on ajouté de même source, en rappelant aux futurs participants que "le port du Kimono Judogi blanc et de la ceinture noire seront obligatoires".

MANCHESTER CITY

# Guardiola pousse pour Rodrygo

*Poussé vers la sortie au Real Madrid, Rodrygo voit une belle porte de sortie s'ouvrir. Celle-ci le mènerait vers Manchester City.*



**L**undi dernier, Manchester City intensifie son dégraissage. En effet, les pensionnaires de l'Etihad Stadium sont en train d'avancer sur trois départs. Le premier n'est pas une surprise puisqu'il concerne Jack Grealish. Selon plusieurs médias anglais, l'ancien joueur d'Aston Villa, qui n'entraîne plus dans les plans du staff, va rejoindre Everton sous la forme d'un prêt avec une option d'achat de 58 M€. Comme lui, James MacAtee est sur le départ. Ce dernier va prendre la direction de Nottingham Forest contre un chèque d'environ 23 M€.

Enfin, plus surprenant, Savinho est dans le viseur de Tottenham, qui propose 50 M€ pour le joueur arrivé il y a seulement un an chez les Skyblues. Mais Guardiola ne le retiendra pas. Ce sont trois éléments, plutôt offensifs, qui sont sur le départ. Ce qui va pousser les Mancunians à s'acti-

ver pour apporter du sang frais dans ce secteur de jeu. Et d'après les informations de Marca, les Cityzens ont relancé la piste menant à Rodrygo. Ce n'est pas la première fois que le Brésilien est lié à City.

## CITY RELANCE LA PISTE RODRYGO

Déjà l'an dernier, les dirigeants anglais avaient tâté le terrain auprès du Real Madrid pour l'international auriverde. Mais la porte était restée fermée. Un an plus tard, cette fameuse

porte est grande ouverte. Xabi Alonso et la direction madrilène poussent pour un départ de Rodrygo. Malgré sa volonté de rester officiellement, le joueur, qui collabore avec Pini Zahavi, n'exclut rien. Liverpool, dont la priorité est Alexander Isak, Tottenham, qui ne semble pas avoir les faveurs du joueur; et Arsenal, qui voudrait un prêt, sont cités comme des points de chute.

Mais Manchester City a ses chances. Marca explique qu'il n'y a pas encore eu de contacts entre les dirigeants des deux

clubs. Mais les Skyblues sont très intéressés, eux qui peuvent proposer au Brésilien un projet ambitieux qui peut lui plaire. De plus, le journaliste Fabrizio Romano confirme que City réfléchit sérieusement à son transfert qui pourrait tourner autour de 100 M€. Le joueur est un grand fan de Pep Guardiola et les Merengues le laisseront partir si jamais il en fait la demande. Si City frappe à sa porte, nul doute qu'il y réfléchira à deux fois, lui qui a été déclassé à Madrid.

NEWCASTLE

## Alexander Isak veut partir à tout prix

**L**assé de voir les Magpies freiner son départ, l'attaquant suédois aurait pris une décision radicale. Même s'il n'est pas vendu, Isak ne veut plus réintégrer l'équipe d'Eddie Howe. Une ultime manoeuvre pour forcer son départ ?

Comme souvent durant le mercato, de nombreuses histoires d'amour finissent mal. À Paris, Gianluigi Donnarumma est mis à la porte sans ménagement par les champions d'Europe 2025 alors que l'Italien souhaitait rester. À Newcastle, c'est tout l'inverse avec Alexander Isak. L'attaquant suédois de 25 ans veut quitter le Tyneside, mais il est retenu contre son gré par les Toons. Dans les deux cas, le divorce est consommé et aucun retour en arrière ne semble possible.

En attendant de voir comment Gigio va se sortir de son bourbier parisien, The Athletic annonce qu'Isak a pris une décision radicale de son côté. L'attaquant international suédois a décidé de ne plus rejouer pour Newcastle. Le média anglophone cite des sources proches du dossier et assure qu'Isak

est catégorique à ce sujet : il ne jouera plus jamais avec les Magpies, et ce, même s'il n'est pas vendu d'ici la fin du mercato estival 2025. Alexander Isak est-il réellement prêt à ne plus rejouer avec son équipe s'il n'est pas vendu ? À un an d'une Coupe du Monde (la Suède débutera sa campagne de qualification en septembre et affrontera la Slovaquie, le Kosovo et la Suisse, ndr) ?

## ISAK VEUT ABSOLUMENT PARTIR

Un tel scénario semble difficile à imaginer, ce qui laisse donc penser qu'il s'agit d'une ultime manoeuvre du clan Isak pour obtenir son ticket de sortie après trois saisons passées dans le Tyneside (62 buts, 11 passes décisives en 109 matches). Le Scandinave obtiendra-t-il pour autant gain de cause ? The Athletic explique que l'attaquant avait décidé, il y a un an, que la saison 2024/2025 serait sa dernière avec les Toons suite au refus de sa direction de lui offrir une prolongation de contrat (Newcastle a dit non pour rester dans les clouds du fair-play financier de la Premier League). Il en aurait

ensuite informé son coach Eddie Howe. Mais ce dernier est resté inflexible.

« Il est ici. Il a évidemment un avenir à Newcastle. De notre point de vue, nous aimerions le retrouver, mais il faut que la situation soit favorable pour que cela se produise. Il y a un sentiment au sein de l'équipe selon lequel quelque chose ne va pas dans l'intérêt du groupe », déclarait l'Anglais le 9 août dernier. Pour rappel, il reste à Isak encore trois ans de contrat et pour le moment, la seule chose assurée, c'est que le joueur ne sera pas du voyage à Birmingham pour la première journée de Premier League contre Aston Villa. Peut-il espérer voir Liverpool revenir à la charge ? Les Reds n'ont pas formulé de nouvelle offre après de leur dernière approche à 138 M€ (bonus compris). The Athletic explique toutefois que Newcastle pourra infléchir sa position en cas d'offre d'au moins 170 M€. Reste maintenant à savoir si Liverpool est réellement disposé à payer une somme correspondant davantage à des éléments de la galaxie de Kylian Mbappé ou Lamine Yamal.

MANCHESTER UNITED

## Sesko grand fan d'Ibrahimovic

**D**ans son premier entretien accordé au site officiel de Manchester United, Benjamin Sesko (22 ans, 33 matchs et 13 buts en Bundesliga pour la saison 2024-2025) s'est confié sur son idole. L'attaquant recruté pour 85 millions d'euros à Leipzig est un grand fan de Zlatan Ibrahimovic. "Je le regarde depuis que je suis petit, sur chaque vidéo que je pouvais trouver sur YouTube, parce qu'il est incroyable pour moi. On n'a pas le même caractère, mais j'aime voir sa façon de jouer et de s'amuser. Si tu prends du plaisir, tout fonctionne. C'est tout simplement mon rêve de le rencontrer un jour, ce serait super. C'est mon idole. J'essaie d'apprendre des choses de lui, en particulier certaines similarités dans les tirs puissants et les frappes en hauteur", a confié le Slovène également admiratif des parcours de Wayne Rooney et de Robin van Persie.

BOURNEMOUTH

## Le défenseur ukrainien Illia Zabarnyi s'engage avec le PSG

**L**e défenseur ukrainien Illia Zabarnyi s'est engagé au Paris SG, en provenance de Bournemouth (Premier League), pour un montant de 63 millions d'euros plus les bonus, selon les médias. "Le Paris Saint-Germain est ravi d'accueillir Illia Zabarnyi. Le défenseur central de 22 ans, qui portera le numéro 6, devient ainsi le premier joueur ukrainien de l'histoire du club", indique le club dans un communiqué publié sur son site. Attendu comme une recrue de poids, Zabarnyi, 49 fois international, va rebattre les cartes au sein de la défense centrale

du PSG où Luis Enrique va disposer d'une alternative crédible au capitaine Marquinhos. Zabarnyi avait fait ses débuts avec l'équipe d'Ukraine le 7 octobre 2020 au Stade de France, face à la France, à seulement 18 ans, devenant ainsi le deuxième plus jeune joueur de l'histoire de la sélection.

Pour Paris, Zabarnyi constitue donc une option très séduisante pour renouveler une partie de son arrière-garde à l'heure où Marquinhos entame à 31 ans sa 13e saison dans la capitale. D'autant que les remplaçants, comme le Brésilien

Lucas Beraldo ou le champion du monde 2018 Lucas Hernandez, n'ont pas donné entière satisfaction.

NAPLES

## Raspadori rejoint l'Atlético Madrid pour cinq ans

**L'**Atlético Madrid, sociétaire de la Liga espagnole de football, a annoncé lundi avoir officiellement engagé l'attaquant italien de Naples, Giacomo Raspadori, ayant paraphé un contrat de cinq ans. L'international italien de 25 ans, champion d'Europe 2020 avec la Nazionale et double-champion d'Italie avec Naples, a été engagé contre un chèque de 20 millions d'euros, selon la presse espagnole. Attaquant polyvalent, capable d'évoluer sur l'aile ou comme second avant-centre, Raspadori vient renforcer le secteur offensif des Colchoneros, très ambitieux cet été, avec près de 175 millions d'euros dépensés. Il est la septième recrue de l'Atlético pendant ce mercato estival et il devrait servir de doublure au titulaire indiscutable, Antoine Griezmann, qui en juin dernier avait prolongé jusqu'en 2027 avec le club rojiblanco.

BAYERN MUNICH

## Accord avec Al-Nassr pour Coman

**L'**ailier français Kingsley Coman (29 ans, 45 matchs et 9 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) va bien continuer sa carrière en Arabie saoudite. Ce lundi, Sky Sports annonce un accord entre le Bayern Munich et Al-Nassr sur un transfert à 35 millions d'euros, bonus compris. Dans le Golfe, où il évoluera avec Cristiano Ronaldo, l'international français signera un contrat de trois ans, soit jusqu'en juin 2028, rémunéré 25 millions d'euros par saison.

BAYER LEVERKUSEN

## Poku arrive pour 12 M€

**C**omme pressenti ces dernières semaines, le Bayer Leverkusen se renforce sur ce mercato d'été avec le recrutement de l'ailier Ernest Poku (21 ans, 1 match en championnat cette saison) en provenance de l'AZ. Ce mardi, le vice-champion d'Allemagne a officialisé l'arrivée du jeune talent néerlandais, acheté pour 12 millions d'euros (bonus compris) et signé jusqu'en juin 2030.

LIVERPOOL

## Tsimikas va partir

**P**ourquoi Konstantinos Tsimikas (29 ans, 18 matchs en Premier League pour la saison 2024-2025) ne faisait-il pas partie du groupe de Liverpool lors du Community Shield perdu face à Crystal Palace (2-2, 2-3 tab) dimanche ? Car le latéral gauche se trouve en instance de départ, révèle Fabrizio Romano ce lundi. À deux ans de la fin de son contrat, le Grec veut chercher davantage de temps de jeu ailleurs et souhaite relever un nouveau challenge. En début de mercato, Nottingham Forest a manifesté un intérêt pour le natif de Thessalonique, reste à savoir si le récent 7e de Premier League reviendra à la charge.

LE FINANCIAL TIMES

## « Le continent européen connaît un réarmement d'une ampleur historique »

La promesse de la « relance de la défense européenne » commencerait à se matérialiser tant dans la « rhétorique politique » que « dans le béton et l'acier », selon le Financial Times (FT), qui évoque un réarmement d'une « ampleur historique » depuis l'éclatement du conflit en Ukraine début 2022.



Dans un article paru ce 12 août, le quotidien britannique évoque un « surrégime » en matière d'expansion des sites de production d'armements à travers le vieux continent, avec « 7 millions de mètres carrés de nouveaux développements industriels ». Développements qui s'effectueraient, toujours selon le FT, à « un rythme trois fois supérieur » à ce que l'on observerait en temps de paix. Le quotidien affirme s'être basé sur les données récoltées par des satellites exploités par l'Agence spatiale européenne,

« couvrant 150 installations de 37 entreprises », notamment des sites « associés à la production de munitions et de missiles », elle-même au cœur de l'Act in Support of Ammunition Production (ASAP) européen.

**PLUS DE 80 MILLIARDS D'EUROS D'AIDE MILITAIRE DE L'EUROPE À KIEV**

Initialement doté de 500 millions d'euros, issus du budget de l'UE, ce dispositif ambitionne d'augmenter la production annuelle d'obus d'artillerie ainsi que de missiles, en apportant un soutien financier à des industriels au sein du bloc européen. La publication évoque notamment la sortie de terre d'un site de production de munitions à Várpalota,

dans le sud de la Hongrie, bâti par le hongrois N7 Holding sous l'impulsion de l'allemand Rheinmetall. Ce dernier n'a pas souhaité commenter ces informations « pour des raisons de sécurité » auprès du FT. Cette frénésie ne serait pas près de s'arrêter, à en croire le Financial Times. Le journal rappelle que la Commission européenne a mis sur les rails son « Programme européen pour l'industrie de défense » (EDIP), qui « reproduit la logique de l'ASAP » et est doté de 1,5 milliard d'euros jusqu'en 2027. En mars, la présidente de la Commission européenne avait présenté un livre blanc « pour une défense européenne - Préparation à l'horizon 2030 ». « Si l'Europe veut éviter la guerre, elle doit se préparer à la guerre », avait déclaré le commissaire à la Défense Andrius Kubilius, ex-Premier ministre lituanien. D'après les données du think tank allemand Kiel Institute, en incluant les Britanniques et les Norvégiens, les capitaux européens ont alloué plus de 80 milliards d'euros d'aide militaire bilatérale à Kiev entre fin janvier 2022 et fin juin 2025, dépassant les États-Unis.

R. I.

RÉCENTE ÉTUDE MENÉE PAR L'AUSTRALIE

## L'IA peut détecter la contamination toxique dans les aliments avant qu'ils n'arrivent chez les consommateurs

Des recherches menées par des scientifiques australiens ont montré que l'intelligence artificielle (IA) peut détecter les aliments contaminés avant qu'ils n'atteignent les consommateurs, évitant ainsi potentiellement des millions de décès chaque année. Des chercheurs ont montré que l'imagerie hyperspectrale (HSI) combinée à l'apprentissage automatique peut identifier rapidement et avec précision les mycotoxines - composés toxiques produits par des champignons - dans les céréales et les noix pendant la croissance, la récolte et le stockage, selon un communiqué publié hier, par l'Université d'Australie du Sud (UniSA). Les mycotoxines sont liées au cancer, à l'affaiblissement du système immunitaire et aux troubles hormonaux. Selon l'Organisation mondiale de la santé,

la contamination d'origine alimentaire, notamment par les mycotoxines, est à l'origine de 600 millions de maladies et de 4,2 millions de décès dans le monde chaque année.

Les méthodes de détection traditionnelles sont lentes, coûteuses et destructrices, ce qui les rend peu pratiques pour la transformation alimentaire à grande échelle en temps réel, a déclaré Ahasan Kabir, candidat au doctorat de l'UniSA, auteur principal de l'étude, publiée dans la revue suisse Toxins.

« En revanche, l'imagerie hyperspectrale - une technique qui capture des images avec des informations spectrales détaillées - nous permet de détecter et de quantifier rapidement la contamination sur des échantillons alimentaires entiers sans les détruire », a déclaré Kabir. Le HSI utilise des « empreintes » spectrales pour identifier rapidement les céréales et les

noix contaminées lorsqu'il est associé à l'apprentissage automatique basé sur de subtiles variations spectrales, a déclaré Kabir, en collaboration avec des chercheurs du Canada et de l'Inde.

L'étude a examiné plus de 80 essais récents et a constaté que l'HSI intégré à l'apprentissage automatique surpassait systématiquement les tests conventionnels, en particulier pour détecter l'aflatoxine B1, l'un des cancérigènes d'origine alimentaire les plus dangereux.

La technologie pourrait être déployée sur des lignes de traitement ou utilisée dans des appareils portables pour inspecter des produits tels que le blé, le maïs, les amandes et les arachides, réduisant ainsi les risques pour la santé et les pertes commerciales, ont déclaré les auteurs, qui affirment actuellement la technique pour améliorer la précision et la fiabilité.

R. I.

AFIN DE DISSIMULER LEUR CRISE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## Moscou affirme que les élites européennes « érigent la Russie en ennemi »

La porte-parole de la diplomatie russe a affirmé que les élites européennes, en pleine crise socio-économique, utilisent l'image de l'« ennemi » russe pour cacher le mécontentement populaire. Selon elle, cette guerre informationnelle, menée depuis des années, s'appuie sur des provocations, des falsifications et une matrice russophobe persistante.

R. I.

## APRÈS QU'UN DOCUMENT OFFICIEL A SEMÉ LE TROUBLE Les Etats-Unis annoncent la décision de ne pas soumettre l'or aux droits de douane

Le président Donald Trump a affirmé que l'or ne serait pas assujéti aux nouveaux droits de douane américains, après qu'un document officiel a semé le trouble la semaine dernière et propulsé le métal précieux à un record. « Un communiqué de Donald J. Trump, président des États-Unis d'Amérique: l'or ne sera

pas soumis aux droits de douane! », a écrit le chef de l'Etat sur sa plateforme Truth Social. Le cours de l'or avait franchi un nouveau record en fin de semaine dernière, les investisseurs s'inquiétant de voir certains lingots finalement touchés par les droits de douane imposés par le président américain. Selon une mise

à jour des douanes américaines, détaillée dans un document daté du 31 juillet mais rendu public vendredi, les lingots d'or d'un kilogramme et ceux de 100 onces étaient classés comme soumis à des droits de douane, alors que les investisseurs les pensaient exemptés.

R. I.

ALORS QUE LA CRIMINALITÉ EST À SON NIVEAU LE PLUS BAS DEPUIS 30 ANS

## Trump annonce le déploiement de la Garde nationale à Washington pour lutter contre les gangs

Le président américain Donald Trump a déclaré lundi lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche qu'il déployait la Garde nationale pour aider à rétablir l'ordre public et la sécurité publique à Washington, DC. Dans une interview accordée à MSNBC dimanche, la maire de Washington, DC, Muriel Bowser, a défendu la sécurité de la capitale, déclarant : « Nous avons passé les deux dernières années à réduire la criminalité violente dans cette ville, la ramenant à son niveau le plus bas depuis 30 ans. » Trump a également déclaré qu'il avait officiellement invoqué la loi sur l'autonomie locale pour placer le département de police métropolitaine sous le contrôle fédéral direct. « C'est le jour de la libération à Washington, et nous allons reprendre notre capitale », a déclaré Trump. Trump a noté que son administration avait envoyé 500 agents fédéraux dans le district la semaine dernière, notamment du Federal Bureau of Investigation, du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives, de la Drug Enforcement Administration, de la Park Police, du US Marshals Service, des Secret Services et du Department of Homeland Security. Depuis le retour de Trump à la Maison Blanche, il a critiqué à plusieurs reprises la criminalité violente et le sans-abrisme à Washington, DC, accusant le gouvernement local de mauvaise gestion et menaçant d'une prise de contrôle fédérale du district.

R. I.

SANCTIONNÉ PAR WASHINGTON

## Le juge de la Cour suprême fédérale du Brésil salue la constitution brésilienne garantissant l'indépendance du pouvoir judiciaire

Le juge de la Cour suprême fédérale du Brésil, Alexandre de Moraes, sanctionné par les États-Unis pour avoir jugé l'ancien président Jair Bolsonaro, a salué lundi la constitution brésilienne pour avoir garanti un système judiciaire fort et indépendant en repoussant les pressions externes et internes. « Depuis 1988, la Constitution accorde au pouvoir judiciaire l'indépendance et l'autonomie - autonomie financière, administrative et opérationnelle - et à ses membres la pleine indépendance pour juger conformément à la Constitution et à la loi, sans pression nationale, étrangère ou de tout autre type », a-t-il déclaré dans un discours prononcé dans l'État de Sao Paulo, au sud-est du pays. Moraes a souligné qu'un individu ne peut pas invalider les décisions prises par la Cour suprême fédérale. Les propos de Moraes interviennent dans un contexte de critiques croissantes de la part de Washington en représailles à son rôle dans le procès en cours de Bolsonaro. Le gouvernement américain a placé Moraes sur sa liste de personnes sujettes à des sanctions financières et autres en vertu de la loi Magnitsky, une loi utilisée pour punir les étrangers accusés par Washington de violations des droits de l'homme ou de corruption.

R. I.

SÉCHERESSE ESTIMÉE À 52% POUR LE QUATRIÈME MOIS CONSÉCUTIF

## Plus de la moitié de l'Europe et du pourtour méditerranéen affectés

Plus de la moitié des sols d'Europe et des côtes méditerranéennes étaient affectés en juillet par la sécheresse (52%) pour le quatrième mois consécutif, selon des données de l'Observatoire européen de la sécheresse (EDO).



R. I.

Le taux de 52% est le plus élevé enregistré pour un mois de juillet depuis le début des observations en 2012, supérieur de 21 points à la moyenne 2012-2024. La sécheresse dans la région a battu des records mensuels chaque mois depuis le début de l'année. L'indicateur de sécheresse de l'observatoire du programme européen Copernicus, basé sur des observations satellitaires, combine trois paramètres: précipitations, humidité des sols et état de la végétation. Il se décompose en trois niveaux de sécheresse (surveillance, avertissement, alerte). L'Europe de l'Est et les Balkans sont particulièrement

concernés. Dans plusieurs pays, la part des sols en situation d'alerte a bondi: en Hongrie, elle est passée de 9% en juin à 56% en juillet, au Kosovo de 6% à 43% et en Bosnie-Herzégovine de 1% à 23%. Les vagues de chaleur qui frappent les Balkans

depuis le début de l'été s'accompagnent d'un nombre record d'incendies, y compris dans les décharges à ciel ouvert, souvent illégales, qui dégagent fumées et gaz toxiques. A l'est de la Méditerranée, la Turquie est également touchée par une

sécheresse persistante, qui affecte plus de 60% du pays chaque mois depuis mars et favorise la survenue d'incendies. Vendredi 8 août, des feux dans l'ouest du pays ont entraîné l'évacuation de trois villages et la fermeture du trafic maritime dans le détroit des Dardanelles. En Europe de l'Ouest, la situation est plus contrastée. En France, plus des deux tiers des sols sont affectés par la sécheresse en juillet (68%), en nette hausse par rapport à juin (44%). Et le pays a subi l'un des plus gros incendies de son histoire: 13.000 hectares de végétation ont brûlé dans le département de l'Aude, dans le sud du pays. La France fait désormais face à une nouvelle vague de chaleur, la deuxième de l'été. Au Royaume-Uni, la situation s'améliore par rapport aux mois précédents mais plus des deux tiers du pays demeurent toujours en déficit d'eau. Quant à l'Espagne et au Portugal, ils restent relativement préservés avec des taux de sécheresse faibles (7% et 5% respectivement).

R. I.

AYANT CONNU LES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE LES PLUS SECS DEPUIS 1976,

## La Pénurie d'eau classée "d'importance nationale" au Royaume-Uni

La pénurie d'eau en Angleterre a été classée comme "d'importance nationale", le pays ayant connu les six premiers mois de l'année les plus secs depuis 1976, a indiqué mardi l'Agence pour l'environnement (EA). Selon l'EA, cinq régions d'Angleterre sont touchées par la sécheresse, confrontées à une diminution des réserves d'eau et à une baisse des rendements agricoles. Le Groupe national sur la sécheresse, qui réunit le gouvernement, des représentants du secteur agricole et des compagnies des eaux, s'est réuni pour

discuter de la situation, alors que certaines régions d'Angleterre se préparent à affronter la quatrième vague de chaleur de cet été. "La situation actuelle est cruciale à l'échelle nationale, et nous appelons chacun à jouer son rôle et à contribuer à réduire la pression sur notre environnement aquatique", a déclaré Helen Wakeham, chargée de l'eau à l'EA. La vice-présidente de l'Union nationale des agriculteurs, Rachel Hallos, a fait part d'"une inquiétude croissante pour les mois à venir", les agriculteurs continuant à faire face à "des conditions de sécheresse extrême". "Certaines exploitations signalent une baisse significative de leurs rendements, ce qui est financièrement dévastateur pour le secteur agricole et pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble des récoltes au Royaume-Uni", a-t-elle ajouté. Les niveaux des réservoirs à travers l'Angleterre n'atteignent

ces derniers jours que 67,7% de leur capacité, soit nettement moins que la moyenne pour une première semaine d'août, qui est de 80,5%. Selon l'EA, 49% des débits des cours d'eau étaient inférieurs à la normale, tandis que le Yorkshire, dans le nord de l'Angleterre, a interdit l'utilisation de l'arrosage des jardins. Selon le service météorologique Met Office, l'Angleterre a connu en 2025 le printemps le plus sec depuis plus de cent ans. "Nous allons être confrontés à une pénurie d'eau croissante au cours de la prochaine décennie, a estimé Emma Hardy, ministre de l'Eau, ajoutant que le gouvernement prévoyait de construire de nouveaux réservoirs. Les scientifiques avertissent que le changement climatique provoqué par l'homme rend les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les vagues de chaleur et les sécheresses plus intenses et plus fréquents.

R. I.

IRAK

## Panne totale d'électricité à cause d'une hausse record des températures

Le réseau électrique en Irak connaît une panne totale lundi, une "panne totale" provoquée par "une hausse record des températures" et une augmentation de la consommation qui ont entraîné l'arrêt de deux lignes de transmission, a annoncé le ministère irakien de l'Électricité. Cette panne intervient au moment où le thermomètre atteint jusqu'à 50 C à Bagdad et dans 11 provinces du centre et du sud du pays. La vague de chaleur devrait durer plus d'une semaine, selon les services météorologiques. "Nos équipes sont actuellement mobilisées sur le terrain pour rétablir progressivement dans les prochaines heures" le réseau, a précisé le ministère dans un communiqué. Sous l'effet de la hausse des températures et de l'augmentation de la demande, deux lignes de transmission se sont arrêtées, "provoquant une perte soudaine et accidentelle sur le réseau de plus de 6.000 mégawatts", qui a entraîné la panne totale et l'arrêt des centrales électriques.

R. I.

COLOMBIE

## Mort du numéro 2 de la dissidence des FARC

Le numéro deux de la dissidence des FARC "Segunda Marquetalia", organisation présumée commanditaire de l'assassinat du candidat à la présidence de la Colombie, Miguel Uribe, a été tué au Venezuela par une guérilla rivale, a rapporté lundi le ministre colombien de la Défense. La Segunda Marquetalia, dirigée par le leader historique des ex-Forces armées révolutionnaires de Colombie, Ivan Marquez, a repris les armes après la signature de l'accord de paix de 2016. La guérilla de "l'ELN a tué Zarco Aldinever en territoire vénézuélien, très près de la frontière entre la Colombie et le Venezuela. Les rai-

sons sont celles de tout cartel: la lutte pour le trafic", a déclaré le ministre Pedro Sanchez lors d'une conférence de presse à Bogota. Il n'a pas précisé quand a été tué Zarco Aldinever, dont le vrai nom était José Manuel Sierra. Selon le centre de recherche Insight Crime, son décès serait survenu début août. Selon les renseignements militaires colombiens, l'organisation d'environ 2.000 combattants est commanditaire de l'attentat en juin contre le sénateur Uribe, décédé lundi. Six personnes présumées complices de l'attaque contre M. Uribe, 37 ans, touchées de deux balles dans la tête et une à

la jambe par un tireur âgé de 15 ans, sont emprisonnées. "Les conclusions que nous avons obtenues en matière de renseignements indiquent qu'une piste mène à une connexion très importante entre les auteurs de cet assassinat et (...) le cartel de la Segunda Marquetalia", a déclaré M. Sanchez. Dans le cadre de sa politique de « paix totale » avec l'ensemble des groupes armés de Colombie, le gouvernement du président de gauche Gustavo Petro a initié des dialogues de paix avec la Segunda Marquetalia à la mi-2024 au Venezuela, mais ceux-ci sont suspendus faute de progrès.

R. I.

SUITE À LA PROLONGATION DE LA TRÊVE COMMERCIALE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CHINE

## Les Bourses asiatiques en progression

Les Bourses asiatiques ont majoritairement progressé hier, les investisseurs saluant la prolongation de la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine, même si l'attention se tourne désormais vers les chiffres de l'inflation américaine. Vers 02h10 GMT, le Nikkei, principal indice de la Bourse de Tokyo, gagnait 2,34% à 42.800,84 points. L'indice composite de la Bourse de Shanghai était pour sa part en hausse de 0,35% à 3.660,30 points, et celui de Shenzhen de 0,16% à 2.255,43 points. L'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong était quant à lui en légère baisse, de 0,1% à 24.882,61 points. Même son de cloche à Singapour, où l'indice Straits Times décrochait de 0,35% à 4.217,77 points. Les marchés se concentrent désormais et à nouveau sur les perspectives possibles, ainsi que les répercussions sur l'économie de la guerre commerciale. Tout d'abord, l'indice des prix à la consommation (CPI) aux États-Unis, qui mesure l'inflation côté consommateurs, est attendu mardi. Il sera suivi par l'inflation côté producteurs (PPI), jeudi. Les taux directeurs de la Fed - qui guident le coût du crédit et ont un fort impact sur les marchés - demeurent inchangés depuis décembre, entre 4,25% et 4,50%. Sur le marché des changes, la devise japonaise perdait 0,40% face au billet vert, à 148,33 yen pour un dollar. Les cours du pétrole oscillaient dans l'attente du sommet Trump-Poutine prévu vendredi. Vers 02h10 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord grapillait 0,06%, à 66,67 dollars et le baril de WTI américain cédait à peine 0,02% à 63,95 dollars.

R. I.

GUATEMALA

## Saisie de 1,5 tonne de cocaïne

La marine guatémaltèque a intercepté dans les eaux du Pacifique cinq Mexicains et un Salvadorien qui transportaient à bord de deux bateaux, 1,5 tonne de cocaïne, a annoncé la police, rapportent hier, les médias locaux. Les embarcations ont été localisées alors qu'elles naviguaient au large des côtes guatémaltèques dimanche. Après comptage, il a été établi que les bateaux transportaient "1.500 paquets de cocaïne" d'un kilo chacun, a indiqué la police, qui n'a pas précisé la provenance et la destination des bateaux. Les cartels internationaux utilisent l'Amérique centrale comme passerelle pour le trafic de cocaïne vers les États-Unis, le plus grand consommateur mondial de cette drogue. Washington estime que 90% de la cocaïne qui arrive aux États-Unis transite par le Mexique et l'Amérique centrale à bord de petits avions, de bateaux et de mini-sous-marins. En 2024, les autorités guatémaltèques ont saisi 18,2 tonnes de cocaïne, selon les données officielles.

R. I.

**Recette du jour**



**RAGOÛT DE POULET**

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 pincée de safran
- 1 poulet entier, coupé en morceaux
- Sel et poivre fraîchement moulu
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 3 oignons moyens, hachés
- 3 gousses d'ail, hachées
- 15 ml (1 c. à soupe) de gingembre frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de curcuma
- 1 bâton de cannelle
- 15 ml (1 c. à soupe) graines de cumin, grillées et moulues
- 500 à 750 ml (2 à 3 tasses)

- de bouillon de poulet
- 1 poignée de raisins secs
- 250 ml (1 tasse) de pois chiches
- 175 ml (3/4 tasse) d'olives vertes, dénoyautées et coupées en deux
- 2 citrons (jus seulement)
- 1 poignée de persil italien, haché
- 1 poignée de coriandre hachée

**Préparation**  
Tremper le safran pendant 10 minutes dans 2 c. à soupe d'eau. Mettre de côté.  
Assaisonner les morceaux de poulet de sel et de poivre.

Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle à feu moyen-élevé. Lorsque l'huile est chaude, ajouter les morceaux de poulet. Cuire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés de tous les côtés (10 minutes). Transférer le poulet à une grande assiette.  
Ajouter les oignons, l'ail, le gingembre, le curcuma, le bâton de cannelle et le cumin au faitout. Cuire jusqu'à ce que les oignons soient ramollis et légèrement dorés (5 minutes). Incorporer le mélange de safran.  
Remettre les morceaux de poulet dans la poêle, en

ajoutant le jus qui s'est accumulé dans l'assiette. Ajouter suffisamment de bouillon pour couvrir à peine le poulet. Porter à ébullition ensuite ajouter les raisins secs et les pois chiches. Baisser à feu doux et mijoter à couvert en remuant régulièrement. Cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre et bien cuit (30 à 35 minutes). Ajouter le jus de citron, les olives vertes, la coriandre et le persil et poursuivre cuisson (5 à 10 minutes de plus). Garnir de coriandre fraîche et de persil.

**Gâteau du Jour**

**GÂTEAU AUX POMMES**

Ingrédient :

- 4 pommes
- 170 g de farine
- 135 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 150 ml de crème liquide
- 75 g de beurre + un peu pour le moule

**RÉALISATION**

Attendrissez le beurre façon crème, puis battez avec les sucres (et vanillé) jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez les œufs un par un, et fouettez pour revenir à une texture homogène. Ajoutez ensuite la crème liquide, le rhum puis remélangez.



Ajoutez ensuite la farine et levure puis homogénéisez. Lavez, épluchez les pommes, retirez le trognon, puis coupez-les en deux. Détaillez les ensuite en fines lamelles. Dans un moule à manqué beurré : Déposez environ 1/3 de pâte. Ajoutez ensuite la moitié des lamelles de pommes. Recouvrez du restant de pâte. Disposez joliment le restant de lamelles de pommes sur le dessus. Enfourez le gâteau à 180°C pour 30 à 35 minutes. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : le gâteau est prêt quand la pointe de couteau ressort sèche. Servez le gâteau pommes tiède ou à température ambiante. Si vous aimez les gâteaux bien sucrés, vous pourrez saupoudrer d'un peu de sucre glace à la sortie du four (et après démoulage).

**Conseil du jour**

**Un traitement de substitution nicotinique adapté pour arrêter de fumer**

- timbres (ou patches à la nicotine) à appliquer sur la peau.
- gommes à mâcher.
- nicotine à aspirer grâce à un inhalateur.
- nicotine en pulvérisation buccale par sprays.
- comprimés à sucer ou à faire fondre sous la langue.

**Le saviez-vous?**



Lorsque vous faites tremper des amandes dans de l'eau pendant la nuit...



**Vous aidez à réduire la teneur en antinutriments et cela les rend plus bénéfiques pour le corps. Le simple de faire tremper les amandes « améliore leur apport nutritif ».**

**Bon à savoir !**

Le fromage est une véritable source de calcium. De plus, un apport suffisant en calcium permet de faire baisser et de maintenir la pression artérielle. Mais attention à ne pas en abuser, car une consommation trop élevée en calcium peut avoir l'effet contraire et nuire fortement à la santé.



**Astuce du jour:**

**DÉBOUCHEZ LES CANALISATIONS AVEC DU BICARBONATE**

Débouchez les tout en douceur avec du bicarbonate et du vinaigre blanc. Pour cela, faites chauffer un litre d'eau bouillante puis ajoutez-y 200 g de bicarbonate de soude, 20 cl de vinaigre blanc et 200 g

de sel. Une fois que vous aurez mélangé tous les composants, la préparation va se mettre à bouillonner de manière impressionnante : c'est prêt ! C'est alors le moment de verser la solution dans le

**CITATION DU JOUR**

**“ La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre ”**

conduit bouché. Attendez environ une demi-heure puis rincez avec de l'eau bouillante.

**Le Courrier**

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénium Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
**Tél. / Fax. :** 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
**Tél. :** 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
**Fax. :** 023 70 94 26  
**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER**  
**A : l'Entreprise Nationale de communication,**  
**d'Édition et de Publicité »**  
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.  
**Téléphone :** 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
**Fax :** 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
**E-mail :** agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO  
**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
**Tél. / Fax. :** 026 20 20 66  
**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha  
**Tél. / Fax. :** 041 39 45 73  
**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
lecourrierdalgerie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

CHLEF

## Installation du chantier du projet de réhabilitation de la citadelle "Timiki"

Le chantier du projet de réhabilitation et de protection de la citadelle "Timiki" dans la commune de Taougrite, Nord-ouest de Chlef, visant à valoriser et préserver ce site archéologique romain, a été installé, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture et des arts de Chlef.



Une dotation financière de 80 millions de DA a été affectée dernièrement à la réhabilitation, aménagement et protection du site archéologique de la citadelle "Timiki", a indiqué à l'APS le directeur de la culture et des arts, Mahmoud Djamel Hasnaoui. Le chantier du projet a été installé, dimanche, en présence du bureau d'études, de représentants de la commune et de la daïra de Taougrite, ainsi que d'un représentant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Le projet prévoit notamment des travaux de clôture, d'éclairage, d'aménagement de sentiers et d'accès à la citadelle, en plus de la mise en place de panneaux d'information, de la création d'un petit musée consacré aux découvertes du site et d'une

F. DR

bibliothèque destinée à la collecte des recherches effectuées par les missions scientifiques et exploratoires, selon la même source. Une entreprise spécialisée se chargera des travaux en question conformément aux normes en vigueur dans le domaine, tandis que les services de la culture assureront un suivi quotidien de leur avancement, notamment en raison de la possibilité de découverte de nouvelles pièces et zones dans ce site archéologique, édifié sur un plateau rocheux et dont de nombreuses parties sont enfouies par les effets des fac-

teurs naturels, a, par ailleurs, expliqué le même responsable. Le site archéologique fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs et des missions universitaires, notamment pour ses tombes et gravures qui témoignent de croyances païennes, ainsi que pour ses réservoirs uniques destinés à collecter l'eau, le site étant éloigné des ressources hydriques. Toujours au titre des efforts de protection et de valorisation des sites archéologiques, dont le secteur protégé de la vieille Casbah de Ténès, M. Hasnaoui a

indiqué que les autorités de la wilaya, en coordination avec le secteur de la culture et plusieurs organismes actifs du domaine, examinent la possibilité de prise en charge de certains travaux sur ce site, qui attire un nombre considérable de touristes et de missions scientifiques. Ces travaux porteront sur l'aménagement de la place principale et de plusieurs passages, en attendant la levée du gel sur les travaux monuments et habitations menacés de disparition, a-t-il précisé.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

## Le film d'horreur "Evanouis" et la suite de "Freaky Friday" entrent en tête

Le film d'horreur "Evanouis" et "Freaky Friday 2: Encore dans la peau de mère", sortis cette semaine, entrent directement en tête du box-office nord-américain, délogeant "Les Bad Guys" et les "Quatre Fantastiques", selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Déjà salué par la critique comme un "classique" du film d'épouvante, le thriller "Evanouis" se hisse à la première place avec 42,5 millions de dollars de recette pour ses premiers jours dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada. A la 2e place, c'est le retour, plus de 20 ans après, de la comédie "Freaky Friday" avec son 2e volet "Encore dans la peau de mère", Disney remettant en scène la famille Coleman incarnée par la star Jamie Lee Curtis et Lindsay Lohan. Résultat: vingt-

neuf millions de dollars récoltés. Ces première et seconde places dès leur premier week-end sont qualifiées respectivement d'"extraordinaire" et d'"excellente" par l'analyste de Franchise Entertainment Research, David Gross. En troisième semaine d'exploitation, le nouvel opus de Marvel et Disney "Les Quatre Fantastiques: Premiers pas" - avec Vanessa Kirby, Pedro Pascal et l'une des stars de la série "The Bear", Ebon Moss-Bachrach - chute de son piédestal jusqu'à la troisième place avec tout de même 230 millions de dollars accumulés aux Etats-Unis et au Canada. Il faut y ajouter 203 millions de dollars récoltés dans les cinémas à l'international. "Les Bad Guys 2" de Dreamworks Animations et Universal - une comédie policière animée pour tous les âges - tombent de la

deuxième à la quatrième place, malgré de bonnes critiques, avec 43 millions de dollars de recettes au total en deux semaines. Enfin, à la cinquième place on retrouve le remake d'une des comédies cultes des années 1980, "Y a-t-il un flic pour sauver le monde", cette fois avec Liam Neeson et Pamela Anderson. Trente-trois millions de dollars récoltés.

Voici le reste du top 10 avec les recettes du week-end:

6. "Superman" (7,8 millions de dollars)
7. "Jurassic World: Renaissance" (4,7 millions)
8. "F1 - Le film" (2,8 millions)
9. "Together" (2,6 millions)
10. "Sketch" (2,5 millions).

ENCHÈRES

## Des effets personnels de Whitney Houston rapportent gros

La vente caritative d'effets personnels de la chanteuse décédée en 2012, organisée par la maison américaine Julien's Auctions le 11 août à Los Angeles, a été un véritable succès. Les recettes seront reversées à l'association de l'artiste.

Quarante ans après la sortie de son premier album, la légendaire chanteuse Whitney Houston, décédée tragiquement en 2012, a été mise à l'honneur lors d'une vente aux enchères organisée le 11 août, à Los Angeles. Fruit de la collaboration entre la société américaine Julien's Auctions

et la Whitney Houston Legacy Foundation, l'événement s'est déroulé en direct et en ligne.

Un lot de 25 vêtements et effets personnels ayant appartenu à l'interprète de Saving all my Love a été proposé à la vente. Parmi les objets les plus convoités, un maillot rouge, blanc et bleu porté en 1994 par la star lors d'un avant-match de la Coupe du monde des Etats-Unis, a battu tous les records, vendu 22 400 dollars. Dessinée par Marc Bouwer, une combinaison noire ornée de perles et de cristaux s'est envolée au même prix. Elle a été arborée par Whitney

Houston en 1991 lors de sa tournée mondiale I'm Your Baby Tonight World Tour.

Plus surprenant, une machine à sous à col-de-cygne, estimée à 600 dollars, est partie à plus de 5000 dollars. Friande des jeux de hasard et d'argent, la chanteuse a conservé cet objet dans sa propriété de Mendham, dans le New Jersey. Les prix et distinctions de l'artiste ont également suscité un vif intérêt. Le disque multiplatine de la bande originale du film Bodyguard a été adjugé à 16 000 dollars tandis que celui du single d'I Will Always Love You

s'est vendu plus de 11 000 dollars, soit quatre fois son prix de départ.

« La vente a rappelé que l'esprit de Whitney Houston continue de faire bouger la musique, d'inspirer des générations et de définir la célébrité », a indiqué au magazine WWD, le directeur exécutif de la maison de ventes, Martin J. Nolan. Les recettes seront intégralement reversées à la Whitney Houston Legacy Foundation, créée en 2020 pour aider les jeunes défavorisés à trouver une place dans la société.

MUSIQUE

## Taylor Swift annonce son 12<sup>e</sup> album, "The Life of a Showgirl"

La superstar de la pop américaine, Taylor Swift, a annoncé mardi sur son site internet et sur les réseaux sociaux la sortie prochaine de son douzième album, intitulé "The Life of a Showgirl", disponible en "pré-pré-commande". La date de sortie de l'album n'a pas encore été annoncée, prévient son site internet, sur lequel on ne peut pas non plus voir la pochette de l'album, qui sera "révélée ultérieurement". "Voici mon tout nouvel album, +The Life of a Show Girl+", s'est-elle félicitée en montrant un disque au format vinyle qui a été flouté à l'image de la courte vidéo postée mardi sur son compte Instagram. Il s'agit d'un extrait du podcast New Heights, présenté par son petit-ami Travis Kelce, un footballeur américain, ainsi que le frère de celui-ci, l'ancien joueur de NFL Jason Kelce. Le onzième et précédent album de Taylor Swift, "The Tortured Poets Department", s'était vendu à 1,4 million d'exemplaires au premier jour de sa sortie, l'an dernier. La chanteuse, en tête du palmarès des artistes les plus écoutés en 2024 selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), a affirmé fin mai avoir accompli son "plus grand rêve" en rachetant les droits de ses six premiers albums, mettant ainsi un terme à une longue bataille sur la propriété de son oeuvre. A 35 ans, Taylor Swift continue d'exploser les records de l'industrie musicale. "The Eras tour", la dernière tournée mondiale de la chanteuse américaine, qui s'est échelonnée en 2023 et 2024, a rapporté environ deux milliards de dollars selon le magazine spécialisé Pollstar. Cela en fait la tournée la plus lucrative de l'histoire de la musique.

DESTINATION FINALE

## Le septième volet en préparation

Trois mois après la sortie du précédent épisode, Warner Bros et New Line envisagent déjà une suite à la franchise. Selon le média The Hollywood Reporter, l'intrigue sera une nouvelle fois écrite par la scénariste Lori Evans Taylor.

Préparez-vous à frissonner. Trois mois après la sortie de Destination Finale : Bloodlines, les sociétés de productions Warner Bros et New Line ont commandé le septième volet de la saga horrifique, a révélé The Hollywood Reporter, le 8 août. Selon les informations du média américain, la scénariste Lori Evans Taylor, sera de retour à l'écriture. Elle a cosigné avec Guy Busick, le script du précédent volet. Sortie dans les salles obscures en mai, Destination Finale : Bloodlines a triomphé au box-office mondial. Lors de son premier week-end d'exploitation, le film d'horreur a récolté 51 millions de dollars de recettes aux États-Unis, réalisant au passage le meilleur démarrage de la saga. Au total, le sixième volet de Destination Finale a rapporté plus de 286 millions de dollars dans le monde et a attiré un peu plus d'un million de spectateurs en France. Les critiques sur le long-métrage ont été globalement positives. Sur le site spécialisé Allociné, le film de Zach Lipovsky et Adama B. Stein a recueilli une note 3,6 sur 5 de la part des spectateurs. Lancée en 2000, la saga Destination Finale est devenue avec ses 983 millions de dollars de recettes, la troisième franchise d'horreur la plus rentable de New Line, après Conjuring (2,3 milliards de dollars) et Ça (1,2 milliard de dollars). Chacun des six films met en scène des catastrophes différentes : crash d'avion, accident de voiture, effondrement d'un pont... Destination Finale a su séduire les spectateurs en mêlant habilement le brutal et le grotesque. Pour l'instant, la date de sortie du septième volet n'a pas encore été dévoilée.

## Mots croisés

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### HORIZONTALEMENT

1 - Suprématie - 2 - Grincheuses - 3 - Vont avec les autres - Ferment - 4 - Chambre meublée - Atome - 5 - Petite société - Vieille armée - État-major - 6 - Protège le doigt de la couturière - Suit le docteur dans sa spécialité - Ville d'Italie - 7 - Forme d'être - 8 - Fourgonner - 9 - Conjonction - Fleuve français - Faisaient rougir nos aïeux - 10 - Viscère - Chlore - Symbole précieux - 11 - Voisins des pingouins - 12 - De près - Sans chef.

### VERTICALEMENT

1 - Chapeaux masculins de cérémonie (composé) - 2 - En échec - Retiré - Bouts de bois - 3 - Canne à pêche - Roulé - Fin de verbe - 4 - Fleuve d'Irlande - Insolite - 5 - Cœur de gressin - Prendra des risques - Vieille clé pour un pianiste - 6 - Est belle dans un désert - Ça lui appartient - C'est bien la solution du problème - 7 - Dans le vent - Gomma - Sous la veste - 8 - Pays islamique - Regimber - Réfléchi - 9 - Fin de participe - Pour dans - Roue à gorge - 10 - Prêche - Hors de doute.

## Mots fléchés

Apostats	Cédé	Menace un roi	Ferment	Stable
Solitaires	Calcium	Polie	Course de cycles	Partie de pétanque
Court métrage			Piège	
Rouleur sur piste			Épreuve	
	Irlande			Romain
	Affectées			Prince troyen
A court d'argent			Lentille	
Aviron			Carcasse	
		Timbre		Haute tension
		De près		
Pronom		Allonges		Armes
Berceuse africaine		Libérer le chien		
			Quartier chaud	
			Fait surface	
Paras-seux	Laisse rêveur			De trop
	Déesse marine			République
		Retraitée		
		Double voyelle		
Foule			Importune	
Tribunal				
			Coule en Suisse	

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Maladie contagieuse et mortelle du lapin (10 lettres)

B	E	S	I	R	G	T	I	O	R	D	T	R	A	C	E	E	R
T	O	T	U	O	B	T	N	E	G	A	S	R	U	O	P	E	T
G	E	U	T	E	L	A	V	P	E	S	I	R	P	U	L	N	M
T	I	V	R	D	R	O	N	D	I	O	R	F	O	E	E	A	E
P	U	L	A	S	E	B	E	N	E	T	R	R	N	L	I	R	F
E	O	A	E	N	E	N	O	L	A	T	T	T	A	R	C	O	E
M	N	R	H	T	N	T	E	M	L	T	L	T	E	N	N	R	D
I	O	N	T	T	F	I	A	N	O	A	N	A	E	D	E	I	N
T	G	I	E	T	U	O	A	G	G	R	T	E	R	O	T	S	O
L	R	R	L	D	N	A	R	G	U	R	N	I	V	D	N	I	M
U	A	A	U	N	R	I	S	C	E	O	A	E	V	E	E	O	M
E	J	M	O	U	E	S	O	E	E	R	N	H	E	E	P	L	I
D	E	E	J	O	T	I	E	R	U	P	M	I	R	I	E	E	I
N	S	R	N	R	C	C	T	N	A	R	A	G	T	A	N	N	A
A	I	R	A	E	E	E	E	T	E	A	R	U	E	M	I	R	L
M	R	A	R	I	R	D	R	T	E	L	O	V	R	R	A	O	E
A	C	B	C	A	I	N	E	I	N	A	V	A	U	O	S	C	D
S	R	A	J	H	D	I	T	E	B	R	O	S	E	R	B	I	L

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ABERRANT - ACTION - APPEL - BOURSE - BOURBIER - CONTINUE - COURSIER - DIFFICILE - DIESE - EPATANTE - ETALAGE - EVENTUELLE - FIDELE - FORT - FRANCHE - GOURMET - GRANDIOSE - GRAS - HARANGUE - HAUTE - IMPRECISE - INDIVIDU - LAVANDE - LITIGE - MÂLE - MONTEE - NERVOSITE - NORIA - ORAISON - ORNEMENT - PRECISIONS - PRESTE - QUART - QUOLIBET - REVEREND - RIVIERE - STERILE - SUEUR - TENSIOMETRE - TRONÇON - TROUSSE - UNION - UNITE - URGENT - VALSE - VERRE - VILE.

## Solutions du précédent numéro

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT :

1. Break-down - 2. Inégal - Air - 3. Sol - Et - 4. On - Ria - Tan - 5. Nota - Nommé - 6. Appelée - 7. A.R - Hop ! Tri - 8. Nabot - Près - 9. Obérée - 10. Égrisés - Au - 11. Séné - Poire - 12. Lé - Usnées.

#### VERTICALEMENT :

1. Bidonnantes - 2. Rn - Nô - Ra - Gel - 3. Ees - Ta - Borné - 4. Agoraphobie - 5. Kali - Potes - 6. DL - ANEP - Repts - 7. OL - Peson - 8. Wattmètre - le - 9. Ni - Amère - Are - 10. Rêne - Issues.

### MOTS FLÉCHÉS

#### HORIZONTALEMENT :

Notables - Loue - Mène - Do - Trie - Us - Quiétude - Mu - Ôté - EES - Ion - Mit - Anisé - Utes - Té - Râles - Dé - Prie - Te - Nier - Peu - Intéressée.

#### VERTICALEMENT :

Coloquinte - To - Oie - Nt - Cautions - Pie - Béret - Errer - Il - Item - Aire - Émeu - lule - Ase - Dette - P.S - Nuée - Estée - Mues - Sas - Eue.

### MOTS MASQUÉS SERTIR

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA**  
**MERCREDI 13 AOÛT 2025 - PRIX : MANIGANCE - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30**  
**QUARTÉ - QUINTÉ**

## Kirname, le mâle gris sur du velours

12 coursiers connus prendront part ce mercredi à l'hippodrome d'El-Eulma au prix Manigance où il faudra faire appel au sens de la déduction des différentes arrivées de cette catégorie de coursiers afin de dégager des lignes fiables susceptibles de nous guider vers l'issue finale de cette joute hippique qui regroupera au même rond de présentation des coursiers que nos amis turfistes connaissent parfaitement pour les avoir suivis durant toute cette saison hippique qui s'aligneront sous les ordres du starter sur la distance de 1300m. Un parcours vicieux car il est entre un parcours de vitesse et un parcours classique où il faudra gérer sa monture afin de ne pas brûler toutes les cartes aux abords de l'entrée de la ligne droite, et à la lecture de la composante en lice, nous avons un grand nombre de coursiers qui se sont déjà illustrés sur la distance du jour durant ce meeting et même les précédents, donc il apparaît en théorie et aussi extraordinaire que cela puisse paraître qu'aucun favori ne se détache du lot et qu'une grande partie d'entre eux restent sur de bons résultats. Ceci rajoute à la difficulté de décortiquer les meilleurs chevaux de cette épreuve réservée aux deux formes de pari quarté et quinté de la condition de la course du jour pour les chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 306.000 DA en gains et places depuis le premier janvier 2025.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. NEDJM EL FETH.** Ce transfuge de l'hippodrome de Barika reste sur de bons essais dans des parcours similaires à celui du jour, et à mon avis, son efficace entraîneur H. Ferhat ne fera pas le déplacement pour rien à El-Eulma.

**2. MALIK.** Ce mâle alezan de 7 ans reste

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AB. LOUNISSI	1	NEDJM EL FETH	CH. ATTALLAH	57	9	H. FERHAT
M. SEMMOUNE	2	MALIK	MS. AIDA	57	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL HANIA	3	CHAHD	AH. CHAABI	57	8	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	4	KIRNAME	S. BENYETTOU	57	5	PROPRIÉTAIRE
SK. GUIRI	5	MANDARINA	O. CHEBBAH	56	10	PROPRIÉTAIRE
S. ROUICHI	6	DHIKRA	A. LECHEHEB	56	2	AM. LECHEHEB
B. NAIDJA SAHRAO	7	FAKHER	JJ:Y. MOUISSI	56	4	PROPRIÉTAIRE
T. BENS Aid	8	JAOUHARET ERIF	AB. ATTALLAH	55	12	PROPRIÉTAIRE
ME. DOUKHI	9	VAHISSANE	B. BERRAH	54	6	PROPRIÉTAIRE
M. SELLAMI	10	NOUR ECHAMS	AB. AIDA	54	7	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	11	RIKHTAL EL HIDHAB	A. HADDOUCHE	54	1	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	12	ZIN EL MAJD	AP:S. ATALLAH	54	3	N. TIAR

sur un sans faute durant ce meeting d'été, à mon avis, sa place est à l'arrivée.

**3. CHAHD.** Absent depuis le mois de février, ce qui risque de jouer négativement sur ses capacités dans ce pari.

**4. KIRNAME.** A mon avis, ce beau mâle gris est le premier favori de cette course.

**5. MANDARINA.** C'est la descendante d'une grande lignée de l'étalon Achille de Monlau et la poulinière Malhoua pour moi jouera les premiers rôles de cette valse hippique.

**6. DHIKRA.** Vu le lot présent, cette coursière de 9 ans n'aura pas la tâche facile.

**7. FAKHER.** Il n'est pas régulier dans ses sorties durant ce meeting et il change souvent de partenaire risquant cette fois encore de rater sa place sur le

podium.

**8. JAOUHARET ERIF.** Très en verve ces derniers temps, cette pensionnaire de l'écurie Bensaïd visera elle aussi la plus haute marche du podium.

**9. VAHISSANE.** Cette femelle de 5 ans est bien chouchoutée par son entourage car ses meilleures tentatives dans des parcours similaires à celui du jour.

**10. NOUR ECHAMS.** Cette jument de grande capacité physique, son seul handicap c'est son absence des compétitions depuis le mois de février.

**11. RIKHTAL EL HIDHAB.** Rien à son actif.

**12. ZINE EL MAJD.** Au-dessous du lot.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**4. KIRNAME - 8. JAOUHARET ERIF - 1. NEDJM EL FETH - 9. VAHISSANE - 5. MANDARINA**

### LES CHANCES

**10. NOUR ECHAMS - 2. MALIK**

## Record de chaleur à 42,4° C en juillet au Kosovo

Le Kosovo a connu en juillet son jour le plus chaud jamais enregistré avec une température de 42,4° C, dépassant les 40,8° C atteints en 1987, a annoncé le service météorologique local. Le mois de juillet dans son ensemble a été le plus chaud depuis le début des mesures au Kosovo, selon un communiqué publié lundi sur internet, alors que l'Europe est en butte cette semaine aux canicules. Ces températures "sans précédent (...) indiquent un changement majeur au regard de la moyenne pour ce mois sur plusieurs années", relève le service météorologique du Kosovo pour qui "il ne s'agit pas d'un phénomène isolé mais fait partie d'un processus de changement du climat sur le long terme". Les Balkans ont été frappés en juillet par des vagues de chaleur, favorisant de nombreux incendies de forêt, notamment en Albanie où ils font encore rage en ce début de semaine en dépit de la mobilisation de centaines de soldats et militaires pour les combattre.

## Plus de 1 kg de mercure blanc argenté saisi à El Tarf

La brigade mobile de police judiciaire d'Echatt relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf a saisi 1,3 kg de mercure blanc argenté, a-t-on appris mardi auprès de cette institution de sûreté. L'opération a été effectuée suite à l'interpellation d'une personne originaire de la wilaya d'Alger s'adonnant au commerce illicite, la médiation et la contrebande de matières prohibées sensibles, a précisé le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab. La même source a précisé que suite à des informations parvenues aux policiers à propos de la possession d'une personne originaire d'une autre wilaya d'une quantité de mercure blanc argenté en vue de la vendre à El Tarf, les investigations lancées ont permis d'identifier le mis en cause et de l'arrêter en possession de ladite quantité de cette matière. L'opération a été menée sous l'égide du parquet territorialement compétent, selon la même source qui a ajouté que le suspect âgé de 25 ans a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan (El Tarf) pour la "possession d'une matière prohibée sensible (mercure blanc argenté) sans document légal en vue de la vente et intermédiation pour la vente de matières dangereuses toxiques".

## Saisie de 20 000 euros non déclarés à l'aéroport de Sétif

Les éléments de l'inspection de visite aux voyageurs de l'aéroport du 8-Mai 1945 de Sétif, relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Sétif (compétence de la direction régionale de ce corps à Sétif), ont saisi un montant en devises non déclarées estimé à 20.000 euros, selon un communiqué publié mardi par ce corps constitué. Le document précise que le montant en question, découvert à la suite d'une fouille corporelle d'une passagère en prove-

nance de la ville de Paris (France), a été saisi en application de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement de capitaux de et vers l'étranger. Le communiqué souligne, en conclusion, que l'opération consacre la disponibilité permanente des services de douanes algériennes, engagés dans la lutte contre toutes les formes de criminalité transfrontalière, et affirme leur mobilisation pour la protection de l'économie nationale et du citoyen.



## 50 morts et 2180 blessés sur les routes en une semaine



Cinquante (50) personnes sont décédées et 2180 autres ont été blessées dans 1637 accidents de la circulation, survenus durant la période du 3 au 9 août à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 6 morts et 118 blessés dans 86 accidents, précise la même source. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 4861 interventions pour le sauvetage de 2153 personnes d'une mort certaine, alors que 1808 décès de 10 personnes par noyade en mer et 3 autres dans des réserves d'eau. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2247 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (262 incendies), Blida (132) et Constantine (115). Le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 183 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

## Un réseau criminel organisé de trafic de migrants par mer démantelé à Constantine

Le Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de Constantine a procédé à l'arrestation de six individus opérant au sein d'un réseau criminel organisé transfrontalier impliqué dans le trafic de migrants par mer, ainsi qu'au démantèlement d'un atelier de fabrication d'embarcations utilisées dans cette activité criminelle, indique, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la lutte contre le crime organi-

sé transnational, le SRLCO de l'Est-Constantine a procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation de six individus opérant au sein d'un réseau criminel organisé transfrontalier impliqué dans le trafic de migrants par mer, ainsi qu'au démantèlement d'un atelier de fabrication d'embarcations utilisées dans cette activité criminelle", précise la même source. "À l'issue d'investigations de terrain approfondies effectuées par les enquêteurs du même service, l'opération a

permis de mettre au jour l'activité criminelle d'un réseau organisé spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, à partir des wilayas d'Annaba et de Skikda, moyennant des sommes d'argent", ajoute le communiqué. Ainsi, l'opération s'est soldée par l'identification et l'arrestation de quatre individus de ce réseau, la saisie et la récupération de quatre embarcations préparées pour l'immigration clandestine, des gilets de sauvetage, des barils de carburant ainsi que deux véhicules touristiques et une somme d'argent provenant des revenus criminels", souligne la même source. Dans le même cadre, "les investigations approfondies dans cette affaire,

menées sous la supervision du parquet compétent, ont abouti à la découverte d'un atelier dans la wilaya de M'sila, spécialisé dans la fabrication d'embarcations utilisées dans cette activité criminelle, et à l'arrestation de deux autres individus appartenant au même réseau criminel, dont le propriétaire de l'atelier. À l'intérieur de cet atelier, six embarcations de différentes tailles ont été saisies, outre la récupération de faux documents administratifs consistant en des autorisations de déplacement et de navigation pour embarcation". "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba", conclut le communiqué.

## Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 1 590 capsules de psychotropes à El Tarf

Les éléments de la sûreté de wilaya de Bouteldja (wilaya d'El-Tarf) ont démantelé un réseau criminel composé de sept personnes spécialisées dans le trafic de drogues et de psychotropes et ont saisi 1 590 capsules de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de cette wilaya. L'opération a été menée suite à la découverte par les policiers de l'activité criminelle de ce réseau de trafic de drogues et de psychotropes étendue au commerce illicite de corail brut, a précisé le chef du bureau de communication de cette sûreté de wilaya, l'officier principal de police, Hamza Djellab. Les membres de ce réseau s'adonnaient également au vol avec violence par l'usage d'armes blanches, selon la même source qui a indiqué que l'opération a permis la saisie d'une somme d'argent issue de ce trafic de plus de 230.000 DA, des armes blanches prohibées de catégorie 6 dont des épées, de gros couteaux et des poignards, un masque et deux balances électroniques, selon la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Tarf pour "possession et stockage de psychotropes d'une manière illégale en vue de la vente dans le cadre d'une bande criminelle organisée, possession d'armes blanches prohibées de catégorie 6 sans motif légal et possession et pêche de corail brut sans document légal en vue de la vente", a-t-on indiqué.

## EXPRESS- HISTORIQUE

### Une par une (2)



**MISE AUX POINGS**

« Nous pensons qu'il est temps d'envisager la création d'un mécanisme des Nations unies dédié à la sécurité maritime. Un tel organe pourrait contribuer à coordonner les interventions rapides, faciliter le partage d'informations et améliorer la coopération entre tous les acteurs concernés. Cela devrait se faire en partenariat étroit avec les acteurs régionaux ».

**Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies**





Dans la journée : Dégagé  
Vent : 24 km/h  
Humidité : 58 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 20 km/h  
Humidité : 83 %

Dohr : 12h53  
Assar : 16h39  
Maghreb : 19h45  
Icha : 21h12

Jeudi 20 safar  
1447  
Sobh : 04h29  
Chourouk : 06h05

RÉCUPÉRATION DES DÉPOUILLES DES PALESTINIENS DÉTENUES ARBITRAIREMENT PAR L'ENTITÉ SIONISTE

## Appel à l'internationalisation du dossier

Chaque 27 août, la Palestine commémore la Journée nationale pour la restitution des corps des martyrs détenus par l'occupation sioniste. Cette date de mémoire et de résistance réunit les voix palestiniennes, arabes et internationales dans une même exigence : mettre fin à une politique jugée « fasciste » par les défenseurs des droits humains, celle de la rétention des dépouilles de Palestiniens et d'Arabes tombés pour la cause de la libération.



Ph : DR

Depuis des années, l'occupation refuse délibérément aux familles la possibilité d'enterrer leurs proches, transformant les corps des martyrs en instruments de torture psychologique et en cartes de négociation face à la résistance palestinienne. Malgré cette stratégie macabre, le peuple palestinien réaffirme que rien ne pourra dissuader sa jeunesse de poursuivre la lutte. Les martyrs, même morts, restent prisonniers de l'occupation, et leurs familles, comme la société palestinienne dans son ensemble, revendiquent le droit de les libérer, de les honorer et de les enterrer dignement, en reconnaissance du sacrifice consenti pour la Palestine, le retour et la libération. Bien avant le 7 octobre 2023, cette politique était déjà à l'œuvre. En septembre 2023, le collectif « Palestine Vaincra » dénonçait la détention des corps de 256 martyrs dans les sinistres « cimetières de nombres », où les tombes sont anonymes et dépourvues d'identité nationale ou humaine. S'ajoutent à cela 142 corps conservés dans les morgues de l'occupation depuis 2015, parmi lesquels figurent 11 prisonniers martyrs, 14 enfants et 5 femmes. Près de 400 dépouilles sont ainsi retenues par le régime colonial, dans ce qui est décrit comme une politique raciste, fasciste et coloniale, visant à effacer l'identité et la

mémoire des résistants. Parmi les prisonniers martyrs dont les corps sont toujours détenus, on retrouve Anis Dawla, tombé en 1980 lors de la grève de la faim à Nafha ; Aziz Oweisat, martyrisé en 2018 ; Fares Baroud, Nasser Taqatqa et Bassam al-Sayeh, tous trois en 2019 ; Saâdi al-Gharably et Kamal Abu Waer en 2020 ; Sami al-Amour en 2021 ; Daoud Zubaidi et Nasser Abu Hmeid en 2022 ; ainsi que Cheikh Khader Adnan, décédé le 2 mai 2023. Ces noms ne sont pas seulement ceux de victimes : ils incarnent une résistance brisée physiquement, mais jamais soumise. À l'approche de la journée nationale de commémoration, de nouveaux actes de profanation viennent s'ajouter aux blessures. Itamar Ben Gvir, ministre de la Sécurité nationale du régime d'occupation, a appelé à la destruction de la tombe du chef historique palestinien Izz al-Din al-Qassam à Haïfa occupée, affirmant qu'« aucun terroriste ne doit reposer en paix ». La police et le Shin Bet ont prévu des réunions pour discuter du transfert de ses restes, tandis que certains responsables, tel Yitzhak Kroizer du parti « Force juive », envisagent d'utiliser cette profanation comme monnaie d'échange dans d'éventuelles négociations sur les prisonniers israéliens. Al-Qassam, né en 1883 à Jableh,

sur la côte syrienne, fut un érudit, un prédicateur et un résistant qui mena la lutte armée contre l'occupation française et britannique en Syrie et en Palestine au début du XX<sup>e</sup> siècle. Tombé en martyr en 1935 près de Jénine, il inspira directement la Grande Révolte palestinienne de 1936. Les Brigades Izz al-Din al-Qassam, branche armée de la résistance palestinienne, portent aujourd'hui son nom en hommage à son engagement.

M. Seghilani

## CLÔTURE DE LA 24<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES SCOUTS ARABES Hidaoui félicite les délégations participantes

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a reçu les chefs des délégations participant à la 24<sup>e</sup> Conférence des scouts arabes des mourchidate, dont les travaux ont pris fin lundi dernier à Alger, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. À cette occasion, M. Hidaoui s'est félicité du succès de la 24<sup>e</sup> Conférence des scouts arabes des mourchidate, soulignant « le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à de telles initiatives et au mouvement scout, étant convaincu de son importance dans l'éducation d'une génération imprégnée des valeurs nationales ». Dans ce cadre, M. Hidaoui s'est dit « fier du succès de cet important événement arabe », saluant « le rôle de l'ensemble des délégations arabes ayant contribué à ce succès », appelant par la même au « renforcement des efforts d'autonomisation de la femme scoute arabe, à même de garantir sa participation active à la prise de décision et sa contribution sérieuse à la construction de sa société », a-t-il fait avoir.

L. Zeggane

## TRAFIC DE DROGUE

### Plus de 116 000 unités psychotropes saisies en juillet dernier à Alger

Les services opérationnels de la sûreté d'Alger ont saisi, en juillet dernier, plus de 14 kg de kif traité et plus de 116 000 comprimés psychotropes de différents types, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps sécuritaire. Selon la même source, « dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services opérationnels de la sûreté d'Alger ont traité, durant le mois de juillet écoulé, 5430 affaires relatives aux atteintes aux personnes, aux fonds et aux biens et des affaires de trafic de drogue et de substances psychotropes, de port d'armes blanches prohibées et de cybercriminalité, à l'issue desquelles 6875 individus ont été arrêtés et déferés devant les juridictions territorialement compétentes, après l'accomplissement des procédures légales ». Ajoutant qu, « les mêmes services ont également saisi d'importantes quantités de drogue ». En effet, « il s'agit de 14kg et 452g de kif traité (cannabis), 207,08 g de cocaïne et 224,73 g d'héroïne, ainsi que 116 735 comprimés psychotropes de différents types », selon la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rappelle les numéros verts 1548 et de secours 17, ainsi que l'application « Allo Chorta », mis à la disposition des citoyens pour tout signalement, a conclu le communiqué.

L. Z.

## LA RENTRÉE SCOLAIRE REPORTÉE

### Ce sera le 21 septembre prochain

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, une modification du calendrier scolaire au titre de la rentrée 2025-2026. Dans un communiqué, le MEN a fixé de nouvelles dates pour la reprise des élèves, du personnel encadreur et administratif et des enseignants. « Le ministère de l'Éducation nationale annonce la modification du calendrier publié le 3 août 2025, qui fixait les dates de la rentrée scolaire, du calendrier des examens trimestriels et des vacances scolaires pour l'année 2025-2026, comme suit : date de la rentrée scolaire pour toutes les régions : per-

sonnel administratif dimanche 7 septembre 2025; enseignants dimanche 14 septembre 2025; élèves dimanche 21 septembre 2025. Le reste du calendrier demeure inchangé », a précisé le MEN. Comme souligné dans la dernière phrase de ce communiqué, le calendrier des examens et des vacances reste inchangé. À ce titre, il faut rappeler que les examens du premier trimestre se dérouleront du 7 décembre au 11 décembre 2025, ceux du deuxième trimestre du 8 mars au 12 mars 2026, tandis que les examens du troisième trimestre sont fixés à partir du 10 mai 2026. Pour ce qui est des

dates des vacances pour l'ensemble des régions, elles sont prévues comme suit : Les vacances d'automne, du 28 octobre au soir au 2 novembre 2025 au matin, les vacances d'hiver, du 18 décembre 2025 au soir au 4 janvier 2026 au matin et les vacances de printemps, du 19 mars 2026 au soir au 5 avril 2026 au matin. À propos des vacances d'été, pour les enseignants (toutes régions confondues) elles sont fixées à partir du 9 juillet 2026 au soir. Pour ce qui est personnel administratif : Régions 1 et 2 à partir du 23 juillet 2026 au soir. Région 3 : à partir du 16 juillet 2026 au soir. F. B.

## SOUS-RIRE

À Gaza, l'entité criminelle continue de prendre pour cible les journalistes



BE/KACI